

OU CHERCHER LA RICHESSE

La fin de la guerre la plus terrible que le monde ait jamais connue soulage les épaules de l'humanité souffrante d'un poids terrible et elle lui donnera un lendemain enseveli à condition que cette humanité veuille bien se remettre avec une ardeur nouvelle au travail de reconstruction. Il n'y a probablement pas un pays au monde dont la vie économique n'ait pas été bouleversée par la grande rafale et pas un pays qui ne doive se remettre immédiatement à l'étude des problèmes nouveaux qu'a entraînés un tel bouleversement.

Les pays d'Europe, où s'est jouée la grande partie entre les deux civilisations auront sans doute de plus grands problèmes à résoudre parce qu'ils auront plus souffert de la guerre, mais tous les autres pays ont leurs questions qui méritent une attention immédiate des gouvernements n'ayant en vue que le bien de la société.

Le Canada n'échappe pas à cette loi, et plus que bien d'autres parce qu'il s'est imposé de plus grands sacrifices, il doit faire face hardiment à la situation que va créer chez nous la signature de la paix. S'il a eu de grands problèmes à résoudre pour mener cette guerre avec l'entraide qu'on connaît, il y en aura peut-être de plus grands encore pour ramener le pays à son état normal de paix et de bien-être.

On nous assure que le travail préliminaire a déjà été fait pendant la guerre et qu'on va maintenant la poursuivre avec la plus grande activité. C'est une nécessité de la plus grande urgence et si nous ne nous mettons pas résolument à l'œuvre nous combattrions une erreur qui pourrait entraîner notre ruine.

Les problèmes que nous avons à régler sont immenses et multiples. Il nous faut voir à la démobilisation de notre armée, au rajustement et au développement de notre industrie, au développement de la production sur tous les terrains accessibles, etc., etc.

Avec la fin de la guerre on ne peut croire que les milliers d'usines qui travaillaient fiévreusement jour et nuit depuis quatre ans, continueront à fabriquer les engins de destruction. Il faut que toutes ces industries tournent maintenant leurs yeux vers le travail de paix, le travail de reconstruction. Les autorités doivent immédiatement chercher les moyens de faire un succès de cette période de transformation.

Les questions ouvrières qui agitent l'opinion publique depuis plusieurs années exigent aussi une étude sérieuse de la part des gouvernements. Le rétablissement de l'assiette économique du pays a besoin du concours pressenti de la classe des travailleurs et il faut adopter des mesures qui nous l'assurent.

A la vue des dévastations dont souffre l'Europe ensanglantée, à la lecture des appels pressants des populations civiles de tous ces pays qui sont depuis longtemps dans la plus grande détresse, à l'étude des besoins de ces peuples, nous ne devons pas chercher longtemps pour trouver notre voie. Le Canada est un pays essentiellement agricole et c'est de cette source qu'il pourra le plus facilement trouver la richesse qui le rendra prospère et donneront au pays une situation économique permettant au peuple de vivre heureux.

Les terres d'Europe sont en partie ruinées et les bras qu'il faudrait pour travailler ce sol sont disparus dans la grande tourmente. Le besoin de vivres est extrêmement grand et il le sera encore pendant plusieurs années. A nous donc de profiter de cet avantage et de rendre le Canada nourricier d'une bonne partie de cette population. Ce n'est pas la terre qui nous manque, ce n'est pas non plus la fécondité du sol qui fait défaut, ce qu'il faut maintenant pour activer la production agricole et faire de notre pays un immense grenier de tous les produits de la terre pourront se trouver en abondance, ce sont des mesures sages et généreuses en vue de ce développement.

Pour illustrer ce que nous venons de dire, nous ne croyons mieux faire que de reproduire le fait suivant publié dans la "Libre Parole" de Winnipeg, édition de jeudi dernier:

"Samedi matin entraînait dans la salle du Comité Général de l'Emprunt de la Victoire un homme d'environ quarante ans, bronzé et bâti en athlète, un vrai type de cultivateur du pays.

"On lui demanda ce qu'il désirait.

"Simple et sans fanfaronnade il présenta un chèque et demanda à souscrire des bons de la Victoire pour la valeur.

"Le courtier lut le chèque — se frotta les yeux — relut le chèque — ouvrit la bouche — regarda son interlocuteur — relut le chèque — se passa la main dans les cheveux — relut le chèque — et se décida enfin à parler:

"N'auriez-vous pas fait erreur, Monsieur...? N'y a-t-il pas là quelques zéros de trop?"

"Pas que je sache, répond le cultivateur. Je désire souscrire \$100,000 de bons de la Victoire. Vous avez mon chèque pour ce montant. Si vous ne me croyez pas, téléphonez à la banque, on vous répondra que l'argent nécessaire est là.

"Et c'est ainsi — ou à peu près — que M. Ferdinand Lafliche, un Canadien français pur sang, originaire de Louisville, province de Québec — encore garçon, Mesdemoiselles — eut l'honneur de devenir probablement le plus gros souscripteur individuel de tous les cultivateurs de la province, sinon de l'Ouest et de tout le Canada, à l'Emprunt National de la Victoire.

"M. Lafliche vint au pays en 1886. Il s'établit à St-Charles à quelques milles d'ici et s'adonna à la culture. Il y a cinq ans il vendit son terrain et acheta 1,600 acres à St-Eustache, un peu plus à l'ouest. Chaque sou qu'il a placé en bons de la Victoire samedi il l'a gagné dans la culture. Il vaut aujourd'hui \$180,000. Il a donc gagné \$160,000 en cinq ans à faire pousser du blé et autres grains, soit \$33,333.33 en moyenne par an."

Il y aurait bien des conclusions à tirer de ce récit, mais celle qui s'impose dans le cas présent, c'est que le Canada est le pays agricole le plus riche du monde et que si l'on veut faire du pays un des plus riches et des plus prospères, on ne doit pas ignorer la question agricole dans le travail de reconstruction.

Nous croyons même que le gouvernement ferait bien d'affecter des crédits considérables à l'encouragement de la production agricole et au développement de l'agriculture. Nous avons dépensé des sommes immenses pour obtenir la victoire militaire. La victoire économique du pays, une fois débarrassé du cauchemar de la guerre, n'est certainement pas moins importante. Elle est assez précieuse pour que nous travaillions de toutes nos forces à l'obtenir.

D'un autre côté, le peuple lui-même a de grands devoirs à remplir dans les circonstances. Il doit aider de toutes ses forces à la reconstruction, soit par son intelligence et son travail, soit par la plus grande pratique de l'économie et une sage coopération avec les efforts prudents des gouvernements.

Thomas POULIN.

PROBLÈMES DE RECONSTRUCTION

Depuis plusieurs mois, les ancêtres des Alliés en France et sur les autres fronts, ont rappelé aux gouvernements que la guerre approchait de son terme, et qu'après avoir détruit, il faudrait reconstruire. La voix des canons s'est à peine tue que les problèmes de reconstruction s'emparent de l'esprit des individus et des gouvernements.

Et c'est en effet la plus grave question de l'heure, car si en temps de guerre, une grande partie de la population a vécu des industries de guerre, et s'est imposée de multiples privations, il faut, en temps de paix continuer de vivre, mais sans les industries de guerre.

Ces industries, il faudra les remplacer, y substituer d'autres; les ouvriers qui ont vécu, eux et leur famille, de la manufacture des munitions, à des salaires très élevés, devront chercher un autre emploi, chômer pendant plusieurs semaines, des mois même et se contenter

ensuite de salaires que l'abondance de main-d'œuvre fera forcément baisser. Enfin, il faudra réinstaller dans la vie civile près de 400,000 soldats, leur trouver des positions qui leur permettent de faire vivre leur famille.

A ces graves problèmes, le gouvernement a cherché une solution: la présence d'hommes d'affaires dans le cabinet, plus aptes à gouverner en temps de paix qu'en temps de guerre, nous fait espérer que la solution sera bonne. Le programme de reconstruction que s'est imposé le gouvernement peut se diviser en deux points: d'abord le programme de reconstruction au Canada même; ensuite, l'aide au Canada à la reconstruction des pays envahis.

Le problème de reconstruction nationale est celui qui doit nous intéresser le plus et auquel l'on doit donner toutes nos énergies; dans une entrevue donnée aux journalistes samedi dernier, au Thomas White a tracé les grandes lignes de la situation et de ce que le gouvernement avait l'intention de faire.

Le problème le plus ardu que le gouvernement aura à résoudre sera celui du rapatriement des troupes du corps expéditionnaire. Il y a actuellement en France et en Angleterre près de 300,000 hommes. Les autorités militaires ont déjà fait les préparatifs nécessaires au retour de ces soldats. Le gouvernement calcule qu'il prendra de six à douze mois à ramener les troupes canadiennes au pays; tout dépendra des moyens de transport.

Le ministre des Finances regardant le Canada de la plus grande importance pour aider à la reconstruction nationale de renouveler et d'augmenter l'équipement de l'armée de fer du gouvernement afin que notre réseau de voies ferrées n'ait d'égal dans aucun pays. De plus, cette amélioration, faite même les deniers du Trésor Public et pour le bien général, donnera de l'ouvrage à des milliers d'ouvriers pendant plusieurs mois.

L'amélioration de nos voies ferrées, destinées à activer le commerce canadien, serait de peu d'utilité si le Canada n'avait pas de marine marchande nationale. C'est l'intention du gouvernement de continuer à faire régner l'activité dans les chantiers maritimes et de léguer 65 millions à cet effet.

Le gouvernement donnera donc de l'ouvrage à des dizaines de milliers d'ouvriers pendant plusieurs années dans les chantiers de construction maritime et dans ses usines de chemins de fer; de plus, il ne faut pas oublier que tous les travaux publics, réduits à leur plus simple expression durant la guerre, vont reprendre leur cours. Reste le développement des ressources nationales, tels que mines, forêts, pouvoirs d'eau, etc. Si le Canada veut produire tout ce dont il aura besoin et tout ce que les autres pays viendront lui réclamer de matières premières, il faudra que les ressources nationales soient exploitées promptement et activement.

Un mot seulement sur l'agriculture. Personne n'ignore l'importance de la production agricole dans un pays qui a alimenté une partie des Alliés pendant ces quatre années de guerre. Si la production a été intense pendant la guerre, elle devra l'être encore plus après, parce que la demande des belligérants se fera encore plus abondante tant que les conditions ne seront pas devenues normales. De plus, l'agriculture a été, depuis plusieurs années, loin de donner à la population canadienne tout ce dont elle a besoin. Le gouvernement aidera donc les cultivateurs en faisant écouler sur les marchés étrangers les produits de surplus.

Enfin les gouvernements provinciaux auront également quelque chose à faire dans la question de la reconstruction nationale, et l'un des points les plus importants de leur programme sera la construction de routes provinciales modernes. Cette construction sera entreprise immédiatement et donnera de l'ouvrage à de nombreux ouvriers pendant plusieurs années.

Le Canada, tout en veillant à sa reconstruction, aidera au relèvement des ruines de la France et de la Belgique. Cette aide facilitera la remise en équilibre du commerce et de l'industrie canadiens. Le gouvernement britannique, pendant la guerre, dépensé au Canada près de 30 millions par mois et les commandes américaines pour l'année prochaine s'élevaient à

250 millions. La plupart de ces commandes ont été contremandées, et près de 200,000 ouvriers, vont, de ce fait, se trouver sans ouvrage.

Il faut donc remplacer par d'autres contrats les commandes de munitions. C'est pourquoi le gouvernement a nommé une commission de commerce canadien dont les quartiers généraux seront à Londres, avec succursales en France et en Belgique. On s'attend à ce que cette commission procure une grande part des commandes de toutes sortes qui seront données pour la restauration de l'Europe.

La Belgique et la France ne sont peut-être pas capables de payer immédiatement de telles commandes, mais le Canada avancera à ces deux pays les crédits nécessaires, comme elle l'a fait pour l'Angleterre depuis le commencement de la guerre. C'est là l'un des principaux buts de l'emprunt de la victoire.

La guerre est finie, mais la lutte économique commence; elle sera peut-être plus meurtrière que l'autre. En tous cas, elle réclame nos énergies, et d'ici quelques mois elle réclamera peut-être des sacrifices plus grands que ceux exigés par la guerre. A cette heure, il serait donc nécessaire que les députés s'assemblent pour décider les meilleurs moyens à employer pour que le Canada repare ses ruines et marche à pas accélérés vers la prospérité, qui, comme je me suis efforcé de le démontrer, ne sera pas éloignée de nous.

Charles GAUTIER.

AU JOUR LE JOUR

Cette fête.

Il nous arrive, ce matin, de nombreuses félicitations sur le succès de notre démonstration d'hier soir pour célébrer la signature de l'armistice. Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu contribuer au succès de cette fête, soit par leur concours actif, soit par leur assistance bienveillante. La fanfare et les élèves de l'Université méritent une mention spéciale. Nous sommes heureux de la leur exprimer avec nos remerciements.

Il a raison.

Le "Journal-Press" fait l'éloge du premier ministre anglais Lloyd George parce qu'il a réussi il y a six mois à vaincre la résistance du gouvernement anglais et à faire nommer le maréchal Foch généralissime des armées alliées. Le "Journal" a raison de féliciter le premier ministre anglais qui a eu assez de résolution pour faire confier au seul homme qui pouvait donner la victoire aux armées alliées, la conduite des troupes britanniques.

Des changements.

Le contrôleur du combustible et la Commission des vivres ne croient pas que la signature de l'armistice occasionne des changements immédiats dans la situation du combustible et des vivres. Si ces changements ne peuvent venir immédiatement, c'est déjà tout de même un grand soulagement, de croire qu'ils se produiront plus vite parce que la guerre est finie.

La censure.

On apprend aujourd'hui que le président de l'Information publique aux Etats-Unis va recommander immédiatement au président Wilson le retrait des lois de la censure. Espérons que le gouvernement canadien saura imiter les autorités américaines, quand elles font bien.

De quoi.

A l'heure de la signature de l'armistice de paix, l'armée américaine était déjà forte de 3,761,677 hommes. Sur ce nombre 2,200,000 étaient rendus en Europe. Il y avait de quoi rendre les Allemands pressés de faire la paix.

LE "BRITANNIA" COULE

Londres, 12.—Le navire de guerre Britannia a été torpillé près de l'entrée ouest de détroit de Gibraltar, le 9 novembre, et a coulé trois heures et demie après, a annoncé l'amirauté. Trente-neuf officiers et 673 matelots ont été sauvés.

COMMENT FUT SIGNÉ L'ARMISTICE

Paris, 12.—Il appert que le nouveau gouvernement allemand a considéré les conditions d'armistice à une réunion de la Chambre, qui a eu lieu dimanche, à Berlin. Ayant décidé d'accepter ces conditions, on téléphona de Berlin à Spa, pour faire connaître cette décision de la Chambre. Les quartiers généraux allemands ont autorisé les délégués à apposer leur signature. Le courrier qui attendait à Spa, partit sur l'heure et traversa les lignes sans incident, au nord de Chimay. Il arriva au château de Francfort à environ 2 heures du matin et y trouva les plénipotentiaires allemands qui attendaient sa venue.

Les délégués allemands signèrent le document à cinq heures. Le premier ministre Clemenau a dit aux correspondants qu'il a reçu, au sujet du blocus: "Les plénipotentiaires allemands ont insisté par-dessus tout sur la question des vivres. Il est bien entendu que nous maintiendrons le blocus pendant qu'on discutera les conditions de paix. Néanmoins, comme la situation est désespérée en Allemagne et en Autriche, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour nourrir les ennemis. C'est la question de transport qui domine tous les autres problèmes."

Londres, 12.—Le Dr Solff, secrétaire des Affaires Étrangères allemandes, a envoyé un message au secrétaire d'Etat Lansing, dans lequel il demandait au président Wilson d'intervenir pour faire cesser les effroyables événements qui se passent en Allemagne. D'après une dépêche de télégraphie sans fil de Berlin, le Dr Solff dit qu'il croit être de son devoir d'attirer l'attention du président Wilson sur le fait que la mise à exécution des conditions de l'armistice, principalement la reddition des transports, entraîne la famine pour des millions de personnes, et il demande au président d'user de son influence pour écarter ce danger.

APPEL DU DR SOLFF AUX ETATS-UNIS

Le président, fait-il remarquer, a déclaré déjà qu'il ne voulait pas faire la guerre au peuple allemand et qu'il ne désirait pas mettre obstacle à son développement paisible.

SACRIFICES DU CANADA

L'impôt du sang prélevé par la guerre au Canada aura été en proportion des autres nations alliées le plus lourd. A la fin du mois d'octobre dernier, le chiffre des victimes de la guerre pour le Canada était de 211,348, qui se répartit comme suit: Tués. 34,877; blessés, 152,779; morts de blessures ou de maladies, 15,457; supposés morts, manquant à l'appel ou prisonniers de guerre, 8,245.

Le chiffre des victimes pour les Etats-Unis n'est que de 65,000.

MORT DE VON ADLER

Londres, 12. (Dépêche de la Presse Associée.)—Victor Adler, chef des socialistes autrichiens et secrétaire des Affaires étrangères dans le cabinet allemand-autrichien formé à Vienne le 31 octobre, est mort, d'après une dépêche reçue aujourd'hui.

TESTAMENT DE SIR P.-E. LEBLANC

Montréal, 12.—Dénée de la Presse Associée) Le testament de feu Sir P. E. Leblanc, K. C., M. G., ex-lieutenant gouverneur de la Province de Québec, mort à Spencerwood, le 18 octobre dernier, fut ouvert pour être soumis à l'approbation, dans le petit bureau de la Cour Supérieure, hier.

Le document que Sir Evariste a écrit de sa propre main et daté de Spencerwood, Québec, le 14 septembre 1918, se lit ainsi: "Je laisse tout ce que je possède à ma femme bien-aimée, Dame Hermine Beaudry".

P.-E. LEBLANC.

L'ANARCHIE REGNE EN ALLEMAGNE

Toute la flotte du nord de l'Allemagne et la forteresse d'Heligoland sont aux mains des révoltés. — Personne ne veut recevoir l'empereur déchu. — Il sera probablement interné.

LE PROCES DU KAISER

Amsterdam, 12. (Dépêche de la Presse Associée.) — Toute la flotte du nord de l'Allemagne et la base maritime de Heligoland sont entre les mains du conseil des soldats, dit une dépêche de Bremen. Les troupes allemandes du camp Beverloo, en Belgique, se sont révoltées et marchent avec leurs fusils vers la Hollande.

LES ALLEMANDS ACCUSENT LES ANGLAIS

Londres, 12.—La Presse Associée a été informée que l'Allemagne accuse les agents anglais d'avoir fomenté la révolution dans la marine allemande. L'association de la Presse dit qu'elle sait de bonne source que cette accusation n'est pas du tout fondée. Au contraire, la révolution est amèrement regrettée des Anglais parce qu'elle a fait perdre à la marine anglaise l'occasion de remporter la victoire navale qu'elle attendait depuis 1914.

GUILLAUME HOHENZOLLERN EN HOLLANDE

Washington, 12. (Dépêche de la Presse Associée.) — Un radiogramme a été intercepté par la station américaine, confirmant la nouvelle que Guillaume Hohenzollern est en Hollande, où il attend la décision des personnages officiels du gouvernement des Pays-Bas en ce qui le concerne. On dit que le Feld-maréchal von Hindenburg n'est pas avec lui mais qu'il est demeuré aux Quartiers-Généraux du commandement de l'armée allemande.

ON DEMANDE SON ARRESTATION

New-York, 12.—L'extradition de la Hollande de l'ex-Empereur Guillaume d'Allemagne et son procès en Angleterre sous accusation de meurtres qu'on lui a reprochés là, furent sollicités aujourd'hui par James W. Gerard, ex-ambassadeur américain en Allemagne, dans un discours improvisé devant un auditoire de théâtre.

Demandant s'il peut être permis de demeurer libre à un homme qui a tué tant de personnes que si elles étaient placées sur la terre elles formeraient une ligne couvrant tout le tour du monde, M. Gerard répond lui-même à sa question en disant avec emphase: "Je dois dire non".

"Il y a un traité entre la Hollande et l'Angleterre, déclare M. Gerard, qui permet à ce premier pays d'interner le Kaiser qui a été condamné en Angleterre et de le faire comparaître devant une Cour anglaise. Je pense que nous savons tous ce que serait le verdict. Quand le bourreau baisserait la trappe il ferait disparaître un des plus grands meurtriers du monde.

IL VOULAIT SE LIVRER AUX ANGLAIS

Amsterdam, 12. (Dépêche de la Presse Associée.) — L'Empereur Guillaume, rapporte-t-on ici, était en voie pour les lignes anglaises afin de se livrer, quand il fut attaqué par des révolutionnaires allemands qui le forcèrent à se réfugier en Hollande.

Les personnages officiels du gouvernement suisse et les ministres allemands de la Haye sont allés à Eysden, situé sur la frontière suisse, pour rencontrer l'ex-empereur d'Allemagne.

Le "Handelsblad" dit savoir que le gouvernement suisse s'opposera à ce que l'ex-empereur d'Allemagne réside en Hollande.

On pense ici, d'après des autorités compétentes, que Guillaume Hohenzollern sera interné en Hollande.

ASSASSINAT DU KRONPRINZ

Une dépêche non officielle d'Amsterdam annonce que le fils héritier de l'ex-Kaiser a été mis à mort.

Londres, 12.—L'ex-prince héritaire allemand a, dit-on, été assassiné, d'après une dépêche d'Amsterdam au "Central News". On n'a pas de détails.

Une dépêche spéciale reçue d'Eindhoven, Hollande, dit que, lorsque le train de Guillaume Hohenzollern arriva en cette ville, l'ex-empereur d'Allemagne n'y était pas. Il arriva plus tard en automobile. Il descendit du train sur lequel il était parce qu'on a tiré des coups de feu à la fenêtre du wagon dans lequel il avait pris place.

L'ex-empereur rejoignit ses officiers sur la plate-forme de la gare à Eindhoven. Il paraissait exténué. Quoique ses nerfs semblaient épuisés, il se promena lentement sur la plate-forme puis monta dans le train.

Une dépêche de la Haye au "Daily Mail", datée de dimanche, dit que l'ex-impératrice d'Allemagne n'était pas dans le train et qu'il n'y avait non plus aucune femme.

Cette dépêche, qui est datée de dimanche, dit que c'était l'intention de l'ex-empereur de demeurer dans le train à Eindhoven toute la nuit et de partir lundi matin pour le château situé entre Utrecht et Arnhem.

La dépêche ajoute qu'une suite sera aussi internée à Arnhem. Une dépêche attribuée à Maastricht, Hollande, dit que la présence de l'ex-prince héritaire avec la famille des Hohenzollern n'a pas été confirmée, mais que l'ex-prince Joachim et le général von Falkenhayn étaient avec l'ex-empereur.

LES ALLIES DANS LES DARDANELLES

Paris, 12.—Le torpilleur français "Mangini" et le torpilleur anglais Shark sont entrés dans les Dardanelles, samedi dernier.

Les forces navales franco-anglaises ont occupé Alexandretta, port de mer turc, dans la Méditerranée.

LE CANADA SERA REPRÉSENTÉ EN FRANCE

La foire de Lyon, ouvrira le 1er mars, 1919. Cette foire a pris de grands développements durant la guerre et prendra probablement la place qu'occupait la foire de Leipzig.

On sait que cette foire n'est pas une simple exposition de produits et de marchandises. En 1918, les commandes données ont atteint le chiffre de 750,000,000 de francs.

Le gouvernement canadien aura à sa disposition trente kiosques d'exposition qu'il mettra au profit des manufacturiers canadiens. Ceux-ci n'auront aucun frais d'expédition à payer pour les échantillons qu'ils voudraient mettre en étalage sur ce grand marché de France.

LA VICTOIRE.

Avec l'armée anglaise en Belgique, 11.—Toute la population de Mons a célébré la victoire avec un enthousiasme indescriptible.



LE JEU DE QUILLES (BOWLING)

(Suite)

Score-board.....	Tableau de pointage.
Double wall score board.....	Tableau mural de pointage double.
Revolving score board.....	Tableau de pointage tournant.
Stationary double score board.....	Tableau mural double fixe.
Wall score board.....	Tableau de pointage mural.
Score board brackets.....	Appuies pour tableau de pointage.
Score book.....	Livre de pointage.
Score register.....	Registre de pointage.
Score sheet.....	Feuille de pointage.
Score sheet stand.....	Porte-feuilles de pointage.
Bottom.....	Pied.
Standard.....	Support.
Set of pins.....	Jeu de quilles.
Sponge cup.....	Cuvette-éponge.
Towel holder.....	Porte essuie-main.

D.—LE JEU.

Bowl (To).....	Quiller.
Bowl down all the pins (To).....	Abattre tout le quillier, faire les dix quilles.
Bowl for high score (To).....	Rouler pour pointage élevé.
Bowl over the pins (To).....	Abattre les quilles.
Bowl wide (To).....	Rouler à l'écart.
Break (A).....	Bris.
Clear the alley (To).....	Faire tout le quillier.
Coach a player (To).....	Diriger un joueur.
Convert a split into a spare (To).....	Convertir une coupe en réserve (ou en honneur simple).
Deliver the ball (To).....	Jouer (ou lancer) la boule.
Delivery.....	Jet (ou lance).
Doubleheader.....	Doublet.
Extra ball.....	Boule en sus (ou supplémentaire).
Fair ball.....	Boule franche.
Fluke.....	Raccroc.
Foul.....	Coup nul.
Frame, inning, turn.....	Manche, reprise, tour.
GHIP.....	Prise.
Knock down the pins (To).....	Abattre (ou renverser) les quilles.
Poodles.....	Gouttières.
Reset the pins (To).....	Remplacer les quilles.
Respot the pins (To).....	Remoucher les quilles.
Score the game (To).....	Marquer la partie.
Score tied.....	Pointage à égalité.
Set the pins (To).....	Placer les quilles.
Set up the pins (To).....	Relever les quilles.
Single.....	Partie simple.
Spare.....	Réserve, honneur, simple (H.).
Spare ball.....	Coupe.
Split, split up.....	Boule réserve, honneur simple.
Baby split.....	Coupette.
Split the pins (To).....	Couper les quilles.
Spot the pins (To).....	Mouche les quilles.
Straight spares, strikes.....	Série d'honneurs simples, de doubles honneurs.
Strike.....	Abat, double honneur (D. H.).
String.....	Série.
Bibliographie:	
"Larousse mensuel", 1907-10, page 706, au mot Bowling.	

Alfred VERREAULT.

LE JEU DE QUILLES DANS LA CAPITALE

IL N'Y A PAS EU DE PARTIE ICI
HIER SOIR. — LIGUE DES IM-
PRIMEURS.

Il n'y a pas eu de jeu de quilles dans la Capitale hier soir. Après un vote d'arrêt par ordre du bureau de santé, les salles locales devaient être ouvertes hier soir par des parties entre les ligues du Service Civil aussi bien qu'entre une dizaine d'autres organisations d'amateurs. Cependant la nouvelle de la reddition de l'Allemagne transporta les joueurs d'enthousiasme et on décida de remettre les parties à plus tard. Elles seront jouées aux premières journées d'ouverture. Il n'y aura pas de changement dans les listes et les parties organisées pour la soirée d'ouverture auront lieu dans le même ordre. Les différentes ligues sont prêtes, et le Capital, l'Ottawa, le Monument-National et les autres salles de quilles ont été spécialement préparées pour la continuation du jeu.

M. Howard Carkner, le président de l'Ottawa Bowling Association, avait annoncé l'assemblée annuelle pour hier soir au magasin Code-Carkner, sur la rue Sparks. L'assemblée a été remise à une date indéterminée mais elle aura probablement lieu ce soir. Presque toutes les organisations sont entrées en relation avec les ligues officielles et ont promis d'avoir leurs délégués prêts. Il est évident que deux ou trois clubs nouveaux feront partie de l'Association d'Ottawa.

Le président Lemieux avait annoncé l'assemblée annuelle de la ligue des Imprimeurs aux salles du Capital, sur la rue Bank, hier soir. L'assemblée fut aussi remise. Le secrétaire Brooks annoncera dans quelques jours la date de la réunion de la Ligue des Imprimeurs.

D'après un rapport de Toronto, aucun des cadets de l'aviation n'aura la permission de jouer au hockey l'hiver prochain. Ceci regarde les amateurs et les propriétaires.

REGLEMENTS DU HOCKEY

Les amateurs de hockey ont appris avec plaisir, hier, les amendements faits aux règlements de la Ligue Nationale. Le système de pénalité, qui semble être populaire, attire surtout l'attention des gens.

"Ce n'est pas exactement ce que nous avons recommandé, mais c'est un progrès sur le système de l'an dernier", a dit Eddie Gérard, capitaine des Ottawas. Le point principal c'est que, quand le joueur fait un "foul", il quitte le jeu et son équipe joue sans cet homme, de trois à cinq minutes, d'après la nature de l'offense. Plus d'une partie a été gagnée ou perdue durant ce temps. Je crois que les amendements seront très appréciés.

Nous ne pouvions nous attendre à régler toute question dans un an.

Bonnie Hutton, qui a été mentionnée comme le prochain gérant de l'Ottawa, est d'avis que le système actuel de pénalité est le meilleur qu'on puisse adopter. Les clubs seront forcés de jouer sans les hommes qui auront encouru des pénalités. La perte d'un homme sur six sera une punition sévère, même si cette punition dure seulement trois minutes. La Ligue Nationale a fait faire un grand pas au hockey.

Horace Merrill, Georges Boucher, Cy Duggan, Clint Benedict et d'autres sont aussi satisfaits de l'amendement.

D'après les nouveaux arrangements, la Ligue Nationale de hockey déterminera la joute, les "fouls" majeurs et mineurs comme suit:

PENALITES.

Pour avoir bessé ou rendu un joueur impuissant à jouer. Pour cette offense, un joueur se verra imposer une amende de \$15 au moins et sera mis en dehors du jeu pour un certain temps qui, d'après l'opinion de l'arbitre, sera suffisant pour le punir; mais en aucun cas, un joueur ne sera autorisé à retourner sur le jeu sans en avoir été exclu pendant dix minutes au moins. Pendant cinq minutes, son équipe jouera avec un homme de moins, sans substitut. Tout joueur faisant un second "foul" dans la saison, sera automatiquement suspendu et ne sera autorisé à jouer aucune partie à moins que son cas n'ait été réglé par le président.

Les "fouls" majeurs consisteront à jeter le hockey pour empêcher un score, à retenir un joueur de l'équipe adverse ou encore son hockey, ou à essayer de quelque manière à blesser un joueur. Les pénalités pour les "fouls" majeurs seront de cinq minutes, dont trois minutes sans que l'équipe ait un substitut. Quand un joueur jette délibérément son hockey pour empêcher un point, l'arbitre devra enlever un point à la partie qui a commis l'offense.

Les "fouls" mineurs consisteront à retenir un adversaire ou son hockey, à empêcher un point en se mettant à genoux ou en se couchant sur la glace. Pour violation de ces règles, un joueur sera mis hors du jeu pendant trois minutes et on accordera un substitut à l'équipe.

LE SPORT ET LA VICTOIRE

Les gens qui s'occupent de sport à Ottawa ont accueilli hier avec plaisir la nouvelle que l'Allemagne a capitulé, que la grande guerre est enfin terminée et que les Alliés ont remporté la victoire. La signature de l'armistice aura un grand effet sur le sport non seulement en Canada mais dans toutes les parties du monde. Au cours des trois dernières années, le sport s'est pratiqué plus ou moins.

Le football dans les ligues inter-provinciales et intercollégiales a été suspendu, tandis que le hockey, la crosse et le baseball ont été plus en honneur. Les courses de chevaux ont été suspendues l'année dernière. Le golf a été également suspendu, en tant que le championnat et les compétitions entre clubs étaient couronnées, presque immédiatement après le commencement des hostilités et le tennis a aussi été abandonné temporairement. Tous les jeux vont maintenant redevenir en vogue.

L. Il a jusqu'à ce soir pour rendre une réponse définitive et s'il refuse de se joindre à la ligue, le président sera autorisé à demander à Québec de faire partie des prochaines séries. Le système du calendrier des joutes sera le même que l'an dernier, mais les meneurs de chaque série décideront du championnat deux dans trois parties et la dernière sera jouée sur une glace neutre, si les circonstances l'exigent.

M. Ted Dey a été choisi pour remplacer M. Martin Rosenthal comme directeur. Les délégués suivants assistaient à cette réunion: T. Dey et Tom Gorman, Ottawa; Charles Querrie, Toronto; Georges Kennedy, Montréal; Frank Calder, président et secrétaire.

LE JUS DE CITRON BLANCHIT LA PEAU

JEUNES FILLES! FAITES UNE LOTION
DE BEAUTE POUR QUELQUES SOUS.

Pressez le jus de deux citrons dans une bouteille contenant trois onces d'Orchard White; agitez bien; vous aurez ainsi un quart de chopine de la meilleure lotion contre les brûlures du soleil ou les rougeurs, à un très bas prix.

Les citrons sont en vente chez votre épicer et les trois onces d'Orchard White seront vendus pour quelques sous dans n'importe quelle pharmacie ou salle de toilette. Massez cette lotion délicieusement aromatique sur votre figure, votre cou, vos bras et vos mains; faites-le tous les jours; vous verrez disparaître le brûlé, le hâlé ou le taché de votre teint pour ne plus apercevoir qu'une peau douce et blanche. En effet. Et c'est inoffensif!

SIROP DU Dr FRED. DEMERS

POUR LES ENFANTS

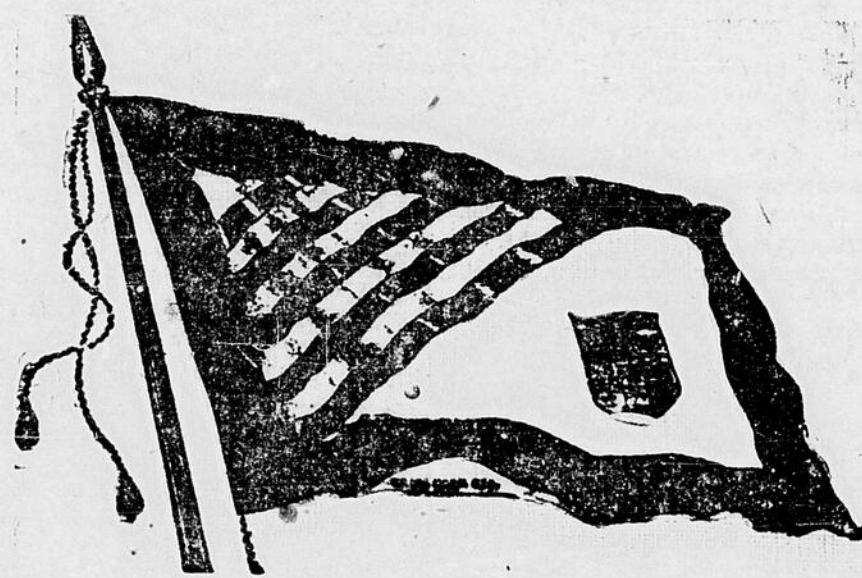
Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour toux, rhume, grippe, et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout.

DEPOT: 309, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

GRANDE PARADE DES SPORTSMEN D'OTTAWA

Presque toutes les associations athlétiques de la Capitale seront représentées ce soir dans la grande Parade de la Victoire de l'Ottawa Motor Club. Toutes ont reçu du vice-président, Frank Jarman, l'invitation d'y assister afin de faire de ce tournoi la plus grande parade d'automobiles dans l'histoire d'Ottawa. Les chars décorés devront être rassemblés à sept heures sur la rue Wellington entre les rues Metcalfe et Bay, toutes tournées vers l'ouest. Les directeurs de l'Ottawa Motor Club s'occuperont ensuite du reste.

De bonne heure cet hiver, Toronto aura des parties de Hockey de femmes. Charles Querrie dit qu'il aura à l'Arena un club capable de rencontrer tous ses visiteurs.



Combien de Couronnes pour Votre Drapeau d'Honneur?

Naturellement chaque ville, village, district
gagnera son Drapeau d'Honneur.

Mais combien de Couronnes?

Pour chaque vingt-cinq pour cent en plus de sa
quote-part, chaque ville, village et district aura le
privilege d'ajouter une couronne à son drapeau.

Pouvez-vous faire cinquante pour cent de plus
que votre quote-part—cela veut dire deux couronnes
pour votre Drapeau d'Honneur.

Doublez votre quote-part et vous aurez droit à
quatre couronnes.

Installez dans la Salle de l'Hotel-de-Ville un
drapeau, qui pendant des années à venir indiquera que
votre ville, votre village ou votre district a fait plus
que son devoir—

et contribué à l'énorme succès de L'EMPRUNT
DE LA VICTOIRE 1918.

Publiée par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire,
en co-opération avec le Ministre des Finances du
Dominion du Canada.

TEXTE OFFICIEL DES TERMES D'ARMISTICE

Washington, 11. (Dépêche de la Presse Associée.) — Les termes strictement militaires de l'armistice sont comptés dans onze spécifications qui incluent l'évacuation de tous les territoires envahis, la retraite des troupes allemandes de la rive gauche du Rhin et la reddition de toutes les munitions de guerre.

Les termes stipulent aussi la réconciliation par l'Allemagne des traités de Bucharest et de Brest-Litovsk.

CLAUSES MILITAIRES POUR LE FRONT OUEST

Cessation générale des hostilités six heures après la signature de l'armistice.

Evacuation immédiate des contrées envahies de la Belgique, de la France, de l'Alsace-Lorraine, du Luxembourg, de façon à ce qu'elle soit terminée avant quatorze jours après la signature de l'armistice.

Les troupes allemandes qui n'auront pas quitté les territoires précités deviendront prisonnières de guerre, après la période fixée. L'évacuation par les Alliés et les Américains aura lieu au fur et à mesure de l'évacuation de ces territoires par les troupes allemandes. Tous les mouvements d'occupation seront réglementés d'après une note ajoutée aux termes stipulés.

Rapatriement immédiat et avant quatorze jours de tous les habitants des contrées plus haut mentionnées, y compris les otages et les personnes accusées ou condamnées.

Reddition en bonne condition par toutes les armées allemandes des équipements suivants: cinq mille canons (2,500 de gros calibre et 2,500 de batterie de campagne) et 30,000 mitrailleuses. Deux mille poseurs de mines. Deux mille avions (machines de bombardement — surtout de la marque "D" — 73 machines de bombardement de nuit et de jour). Les engins précités devront être livrés aux Alliés et aux Américains d'après les conditions détaillées dans la note ci-jointe.

Evacuation par les armées allemandes des pays de la rive gauche du Rhin. Ces pays de la rive gauche du Rhin seront administrés par les autorités locales sous le contrôle des armées d'occupation alliées et des Etats-Unis. L'occupation de ces territoires sera déterminée par les garnisons alliées et des Etats-Unis détenant les principales traverses du Rhin. Mayence, Coblenz, Cologne, ainsi que les forts à ces trois endroits dans un rayon de trente kilomètres sur la rive droite, et par des garnisons détenant également les points stratégiques de ces régions.

Une zone neutre sera réservée sur la rive droite du Rhin, entre la rivière et une ligne tracée parallèlement à elle, à quarante kilomètres de la Hollande jusqu'à la parallèle de Gernsheim et aussi loin que possible à une distance de trente kilomètres de l'est de la rivière jusqu'à cette parallèle sur la frontière suisse.

L'évacuation par l'ennemi des terres du Rhin sera exécutée de manière à être complétée dans une période de onze jours, en tout dix-neuf jours après la signature de l'armistice. Tous mouvements d'évacuation et d'occupation seront réglés en accord avec la note ci-jointe.

Dans tous les territoires évacués par l'ennemi il ne devra pas y avoir d'évacuation des habitants; aucun dommage ou tort ne devra être fait à la personne ou à la propriété des habitants. Aucune sorte de destruction ne doit être commise. Les établissements militaires de toute sorte devront être livrés intacts de même que les magasins de choses militaires ou de nourriture, de munitions, d'équipement non transportés durant le temps fixé pour l'évacuation.

Tout le personnel civil et militaire qui y est employé restera le même. Cinq mille locomotives, 50,000 wagons et dix mille camions automobiles en bonne condition avec tous les accessoires devront être livrés aux puissances alliées dans la période fixée pour l'évacuation de la Belgique et du Luxembourg. Les chemins de fer de l'Alsace-Lorraine seront mis à la disposition des Alliés dans la même période avec tout leur personnel d'avant la guerre. Tout le matériel nécessaire pour le fonctionnement de ces voies ferrées sur la rive gauche du Rhin sera laissé tels quels. Tous les magasins de charbon et le matériel pour l'entretien de chemins permanents des signaux et des boutiques de réparation devront être laissés tels quels et conservés dans un état efficace par l'Allemagne pour toute la période de l'armistice. Tous les charlands pris aux Alliés devront être remis. Une note en appendice réglera les détails de ces mesures.

Le commandement allemand sera responsable de la cachette des mines ou de tout délai apporté dans l'explosion des mines disposées en territoire évacué par les troupes allemandes et devra coopérer à leur découverte et à leur destruction. Le commandement allemand devra aussi révéler toutes les mesures destructives qui pourraient avoir été prises, telles que l'empoisonnement des sources et des puits etc., sous peine de représailles.

Le droit de réquisition sera exercé par les Alliés et les armées des Etats-Unis dans tout le territoire occupé. Le soin de nourrir les troupes d'occupation sur le Rhin (excepté l'Alsace-Lorraine) sera laissé au gouvernement allemand.

Le rapatriement immédiat sans réciprocité, d'après des conditions détaillées, qui seront fixées, de tous les prisonniers de guerre des Alliés et des Etats-Unis. Les pouvoirs alliés et les Etats-Unis pourront disposer de ces prisonniers comme bon leur semblera.

Les malades et les blessés qui ne peuvent être transportés des territoires évacués devront être soignés par le personnel allemand, qui sera laissé sur les lieux où sont ces blessés avec les médicaments requis.

La disposition relative aux frontières orientales de l'Allemagne. Toutes les troupes allemandes présentes en tout territoire qui avant la guerre appartenait à la Russie, la Roumanie ou la Turquie, devront se retirer au-delà des frontières allemandes comme elles existaient avant le premier août 1914.

L'évacuation des troupes allemandes doit commencer immédiatement et tous les instructeurs allemands, prisonniers et civils aussi, bien que les agents militaires qui sont maintenant en territoire russe (comme dessiné avant 1914) devront être rappelés.

CONDITIONS FINANCIERES

Parmi les conditions financières sont comprises la réparation des dommages causés par l'armée allemande; la restitution des sommes d'argent de la banque nationale de Belgique et la restauration de l'or pris en Russie et en Roumanie.

Est aussi compris le rapatriement immédiat de tous les prisonniers alliés et américains, sans action réciproque des Alliés.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES FRONTIERES DE L'EST DE L'ALLEMAGNE

Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans un territoire qui appartenait avant la guerre à la Russie, à la Roumanie ou à la Turquie, devront se retirer à l'intérieur des frontières de l'Allemagne telles qu'elles existaient le 1er août 1914.

L'évacuation des troupes allemandes devra commencer dès maintenant, et les instructeurs allemands, les prisonniers, les agents civils et militaires, qui se trouvent aujourd'hui en terrain russe (d'après les frontières de 1914), devront être rappelés.

Les troupes allemandes cesseront immédiatement toutes les réquisitions et leurs autres entreprises dans le but d'obtenir des approvisionnements destinés à l'Allemagne, en Roumanie et en Russie (frontières de 1914).

L'abandon des traités de Bucharest et de Brest-Litovsk et des autres traités supplémentaires.

Les Alliés devront avoir accès libre dans les territoires évacués par les Allemands à leurs frontières de l'est, soit par Dantzig, soit par la Vistule, afin de fournir des approvisionnements aux populations de ces territoires ou pour toutes autres fins.

CLAUSES CONCERNANT L'AFRIQUE-SUD

La capitulation sans condition de toutes les troupes allemandes qui combattent actuellement dans cette partie du monde et ce dans l'espace d'un mois.

Par suite de la grande pénurie du lait

dans l'Etat de l'Ontario et de Québec; de la concurrence de Montréal et de Toronto; de l'apparition sur le marché des acheteurs de l'Etat de New-York, l'Ottawa Dairy a dû consentir à payer aux producteurs une majoration de six sous par gallon sur les prix, pour éviter une disette de lait et l'expédition vers d'autres centres de l'approvisionnement disponible.

A partir de lundi, le 11 novembre 1918, le prix du lait sera comme suit:

	La Pinte	La Chopine
Lait — ordinaire	18s.	7s.
Lait — pour nourrissons	15s.	8s.

Ottawa Dairy Téléphone Q. 1188

Com. des vivres. Patente No 11-623.

CLAUSES GENERALES

Le rapatriement, et ce sans que les Alliés y soient tenus de leur côté, de tous les civils, qu'ils soient des nations alliées ou des Etats-Unis, dans l'espace d'un mois.

Conditions financières: Réparation de tous les dommages causés. Tant que cet armistice durera, l'ennemi ne pourra disposer d'aucune garantie publique, dont les Alliés pourraient se servir pour payer le rapatriement. Restitution immédiate des dépôts en argent à la Banque Nationale de Belgique et remise de tous documents, espèces, stocks, actions, papiers.

CONDITIONS NAVALES

Cessation immédiate des hostilités sur mer et indication des emplacements et des mouvements de tous les navires allemands. Les neutres seront prévus de la liberté de navigation dans toutes les eaux territoriales est accordée aux marines militaires et marchandes des Alliés.

Tous les navires marchands et de guerre, et les prisonniers des puissances alliées, seront rendus sans que l'ennemi obtienne la parole.

Reddition aux Alliés de 160 sous-marins. Les autres sous-marins seront complètement désarmés et placés sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis.

Six croiseurs de combats, 10 cuirassés, 8 croiseurs légers, 2 poseurs de mines, 50 destroyers du type le plus moderne, seront désarmés aux marines militaires et marchandes des Alliés. Les autres navires de guerre (de surface) seront concentrés dans les bases navales allemandes désignées par les Alliés et les Etats-Unis, et complètement désarmés, et placés sous la surveillance des Alliés. Tous les navires de la flotte auxiliaire seront désarmés.

Les Alliés et les Etats-Unis auront le droit de draguer toutes les mines et d'enlever les obstacles mis par l'Allemagne, en dehors des eaux territoriales allemandes.

Liberté d'accès des flottes militaires et marchandes des Alliés et des puissances alliées à la Baltique. Pour cela, les Alliés et les Etats-Unis seront autorisés à occuper tous les forts, les batteries, les fortifications et les ouvrages de défense de toute sorte des Allemands, du Cattégat à la Baltique, et de draguer toutes les mines et d'enlever tous les obstacles, dans les eaux territoriales allemandes et en dehors, sans qu'une question de neutralité soit soulevée, et tous les emplacements de ces mines et de ces obstacles doivent être indiqués.

Les conditions de blocus existantes établies par les Alliés et les puissances qui leur sont associées resteront inchangées et tous les navires de commerce allemands trouvés en mer seront sujets à capture.

Tous les avions du service naval seront concentrés dans les bases navales que spécifieront les Alliés et les Etats-Unis d'Amérique.

En évacuant la côte et les ports belges, l'Allemagne abandonnera tous les navires de commerce, les remorqueurs, les bouées de repère, les grues et tout autre matériel de port, tout le matériel pour la navigation intérieure, tous leurs avions, tout leur matériel, tous leurs dépôts, leurs armes, et les appareils de toute sorte.

Tous les ports de la Mer Noire seront évacués par l'Allemagne; tous les vaisseaux de guerre russes, de tous genres, capturés par l'Allemagne en Mer Noire, seront remis aux Alliés et aux Etats-Unis d'Amérique; tous les navires marchands neutres saisis devront être mis en liberté; tous les autres matériaux de guerre de tous genres pris dans ces ports devront être remis et les matériaux allemands tels que spécifiés, devront être abandonnés.

Tous les navires marchands qui sont entre les mains des Allemands, et qui appartiennent aux puissances alliées et à leurs alliés devront être retournés dans les ports spécifiés par les Alliés et les Etats-Unis, sans réciprocité.

Avant l'évacuation, l'abandon ou la restauration, aucune destruction de navires ou de matériel ne sera permise.

Le gouvernement allemand va notifier les gouvernements neutres du monde, et particulièrement les gouvernements de la Norvège, de la Suède, du Danemark, de la Hollande, que toutes les restrictions imposées à leur marine marchande avec les pays alliés et associés, soit par le gouvernement allemand ou par des intérêts privés allemands, soit en retour de certaines restrictions telle que l'exportation du matériel nécessaire à la construction des navires, sont immédiatement annulées.

Aucun vaisseau allemand d'aucune sorte ne pourra passer sous pavillon neutre, après la signature de l'armistice.

La durée de l'armistice sera de 30 jours, et pourra être prolongée à volonté. Dans cette période, sur avis préalable de 48 heures, une des parties contractantes peut dénoncer l'armistice, faute du manque d'exécution d'une des clauses mentionnées plus haut.

CURRAN

5 novembre.

Les victimes de la grippe

Si la terrible influenza semble diminuer ses attaques, ceux qui souffrent de ses morsures sont encore nombreux et tout danger sérieux n'est pas disparu.

M. l'abbé Ernest Béchard, notre vicaire, est sérieusement malade depuis une semaine. Il a été recommandé aux prières des paroissiens, et lundi, on a jugé à propos de lui administrer le sacrement de l'Extrême-Onction. Mardi matin cependant on nous disait qu'il avait passé une bonne nuit.

M. l'abbé Béchard est tombé victime de son zèle et de son dévouement. Depuis le commencement de l'épidémie il n'a ménagé ni son travail ni ses courses, quand il s'est agi de porter secours aux malades et de consoler ceux qui pleuraient la mort de quelqu'un chéri. Depuis quelques jours, il a été facile de constater que les paroissiens ont su apprécier ce

beau zèle, par des paroles sympathiques et élogieuses à son adresse.

Dès les premiers jours de sa maladie M. l'abbé Béchard a eu la consolation d'avoir sa mère à son chevet; son père (ses parents sont de Rockland) a également fait plusieurs voyages ici.

Tout le monde fait des vœux pour que le Ciel rende bien vite à la santé le prêtre zélé que l'on a appris à estimer et à aimer depuis qu'il est au milieu de nous.

Nous avons eu un père de la communauté du St-Esprit, de Ironside, pour desservir la paroisse pendant la maladie de M. l'abbé Béchard.

M. le curé Lortie a pu se rendre à l'église le jour de la Toussaint et le jour de la commémoration des morts il est encore loin d'être rétabli; cependant il prend des forces d'un jour à l'autre.

Mmes Adélaïde Carrin et J.-E. Pigeon, du village de Curran, qui, toutes deux, ont été très sérieusement malades, sont entrées dans une heureuse convalescence.

Les derniers cas de grippe qui se sont déclarés dans la paroisse semblent beaucoup moins sérieux que les premiers.

Vendredi après-midi ont eu lieu les funérailles de Mme J.-A. Thibodeau, de Pendleton, née Rose Gour. Elle laisse deux enfants en bas âge et un mari encore malade. Madame Thibodeau aurait contracté la maladie en prodiguant ses soins à son mari.

Quelques jours de vacances

M. J.-Alexis Cloutier, ingénieur forestier, qui a passé la belle saison dans les forêts du nord, dans l'exercice de sa profession, est arrivé chez son oncle, M. J.-A. Charlebois, pour quelques jours de vacances. Il doit repartir bientôt pour une nouvelle tournée.

LA DEMOBILISATION

Toronto, 12.—Le major général Mewburn, ministre de la Milice, a déclaré hier soir à la gare Union, avant son départ pour Ottawa, que les plans de démobilisation avaient été étudiés avec soin au Canada et en Europe, et que tout est maintenant prêt pour le retour prochain de nos soldats dans leurs foyers.

A L'INSTANT! DIA- PEPSINE ARRETE L'INDIGESTION L'ACIDITE DE L'ESTOMAC

Ne souffrez pas! Voici le remède le plus sûr et le plus sûr pour l'estomac.

Observez! Dans cinq minutes tout trouble de l'estomac est disparu. Pas d'indigestion, pas d'aigreurs, pas de gaz, d'acidité ou de vomissements d'acides, pas d'éruption de nourriture non digérée, pas d'étonnement, pas de gonflements, de maux de bouche ou de maux de tête.

La Diapepsine de Pape est renommée par sa rapidité à régulariser les estomacs dérangés. C'est le médicament le plus sûr, le plus rapide, dans tout le monde, pour l'estomac et, de plus, il est sans danger.

Des millions d'hommes et de femmes mangent maintenant leurs mets favoris sans crainte, ils savent qu'il est inutile d'avoir un mauvais estomac.

Procurez-vous une grande boîte de Diapepsine de Pape chez n'importe quel pharmacien, et mettez votre estomac en ordre. Cessez d'être misérable — la vie est trop courte — vous ne serez pas assez longtemps sur cette terre que vous devez rendre votre séjour agréable. Mangez ce qu'il vous plaira et digérez-le; jouissez sans crainte de rébellion dans votre estomac.

La Diapepsine de Pape fait partie de votre maison. Si quelqu'un de la famille mange quelque chose d'indigeste ou en cas d'une attaque de dyspepsie, de gastrite ou de dérangement d'estomac, il est inutile de l'avoir pour obtenir un soulagement instantané. (5)

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA

de Fletcher

La marque que vous avez toujours achetée et qui est en usage depuis plus de 30 ans a toujours porté la signature de et depuis sa découverte a toujours été préparée sous la direction de celui-ci. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, Imitations et préparations prétendues "aussi bonnes" ne sont que des essais qui mettent en danger la santé des bébés et des enfants. Votre expérience du passé doit vous mettre en garde contre des essais dangereux.

Ce Qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le paracétol, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans cette préparation est en usage pour le traitement de la Constipation, la Flatuosité, la Colique et la Diarrhée, il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il en régularise les fonctions, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est la panacée des enfants — l'ami des mères.

Le Véritable **CASTORIA** porte toujours la signature de

Chas. H. Fletcher

En usage depuis plus de 30 ans

La Marque que vous avez toujours achetée

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

J.-A. LANGELIER

Système de Chauffage à Gravité directe — Installations durables et économiques — Travail irréprochable et garanti — Escompte spécial au clergé et aux Communautés religieuses — Demandez nos prix

Aux Plombiers et Marchands de Ferronneries:

Nous avons un assortiment complet de valves, tuyaux, articles sanitaires, objets de plomberie, pompes, etc., aux prix les plus bas du marché. EXPEDITION IMMEDIATE — ECRIVEZ-NOUS

310-312-314 WELLINGTON

TELEPHONES:

Bureau: Queen 582.

Ventes et expéditions: Queen 581.

Les Chauffetteres "Majestic"

VOICI une chauffeurette électrique petite de dimensions mais importante par ses résultats. Elle évoque la mouche et "fait mouche" infailliblement. Pour les pièces petites et moyennes, comme chambres à coucher, salles de bain, vestibules, etc., elle n'a pas d'égal. Collaborant avec le système régulier de chauffage, elle est toujours prête en cas d'urgence. Toute maison devrait posséder une "Majestic". Venez les voir. Prix, 10.00.

LA
**Commission Hydro-
Electrique d'Ottawa**

(Autrefois service municipal).
109 RUE BANK Coin Albert.
Téléphone: Queen 1901



CACHETS du Dr Fred. DEMERS

GUERISON EN 5 MINUTES DE TOUS MAUX DE TETE

N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr Fred. Demers" ne soit gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons, efficaces et inoffensifs. DEPOT: 309, RUE SAINT-DENIS, MONTEAL.

PREVEZ LA

GRIPPE ESPAGNOLE PAR LE TRAITEMENT DES CAPSULES CRESOBENE

à base de créosote, d'eucalyptol, de térébène (balsamiques)

Les CAPSULES CRESOBENE sont le balsamique et l'antiseptique par excellence des voies respiratoires, ce qui en fait un préventif contre les attaques de l'épidémie qui nous menace.

PREVENTION PAR ANTISEPSIE COMPLETE

INHALATION — 10. N'attendez pas d'être atteint de la grippe espagnole. Au moyen d'une épingle, piquez une ou deux capsules et pressez-en le contenu dans votre mouchoir, puis respirez durant la journée et aussi durant la nuit. Le vidage d'une ou deux capsules devra être répété au moins le matin et le soir.

GARGARISME — 20. Comme gargarisme, faites bouillir de l'eau, remplissez-en une bouteille d'une chopine et ajoutez-y huit Capsules CRESOBENE; bouchez, laissez dissoudre et refroidir. Avec le contenu, gargarisez-vous cinq ou six fois par jour. De cette solution on lavera aussi la bouche des enfants trop jeunes pour se gargariser. Votre médecin vous dira les effets bienfaisants d'un tel traitement par les CAPSULES CRESOBENE. D'ailleurs, vous en ressentirez vous-même immédiatement une sensation de sécurité.

TRAITEMENT INTERIEUR — 30. Au moindre malaise, au moindre embarras des voies respiratoires, à la moindre TOUX, commencez tout de suite à prendre les Capsules CRESOBENE. Restez à la maison; évitez les courants d'air, les refroidissements; faites venir le médecin.

Les Capsules CRESOBENE sont à la portée de toutes les bourses, 50 cents le flacon, ou six flacons pour \$2.50, chez tous les marchands de remèdes, ou envoyés par la poste, sur réception du prix, par Arthur Décar, Pharmacien, Montréal.

Nouvelles de Hull

MAGNIFIQUE CÉLÉBRATION
DE LA VICTOIRE A HULL

La ville de Hull a célébré la victoire de l'humanité sur la barbarie par de grandes réjouissances publiques. Aussitôt que les cloches des églises ont annoncé cette bonne nouvelle, chacun a remercié la Providence dans son for intérieur. Mais c'est le soir surtout que la démonstration publique a revêtu son caractère le plus solennel.

Les fidèles remplissaient à sa pleine capacité l'église Notre-Dame où l'on a chanté le Te Deum, suivi du salut solennel. Cette cérémonie avait le cachet des plus grands jours de fête.

Au sortir de l'église la foule s'est dirigée à l'hôtel de ville où devait avoir lieu un grand assemblée. M. Wilfrid Latour avait décoré la salle avec goût.

L'assemblée, convoquée pour l'Emprunt de la Victoire, ne pouvait mieux tomber, puisqu'elle coïncidait avec la fin de la guerre. Pour comble de satisfaction, la ville de Hull, qui est arrivée la première dans la province de Québec à dépasser le montant qui lui était alloué, a eu l'honneur de gagner un magnifique drapeau britannique que M. le notaire Labelle lui a remis au nom du gouverneur-général et qui flottera au-dessus de l'hôtel de ville.

Les assistants ont regretté que sir Wilfrid Laurier n'ait pu se rendre à l'invitation de venir adresser la parole. Le vieil homme d'Etat a écrit combien il regrette de ne pouvoir assister à cette assemblée, mais il a déclaré qu'il est de tout cœur avec les organisateurs dans la tâche qu'ils poursuivent et il a conseillé que l'on mette de côté les divergences politiques, afin que Hull continue à se distinguer dans l'accomplissement complet de son devoir.

Le maire Archambault, qui présidait conjointement, avec M. John F. Taylor, a ouvert l'assemblée dans un discours plein d'envies félicitant de présider à une heure si solennelle. A son invitation, la foule a salué de trois vivats le plus grand soldat du monde, le maréchal Ferdinand Foch, tandis que la musique du 70ème régiment jouait la Marseillaise. On a ensuite acclamé tour à tour Sa Majesté Georges V, le grand diplomate Woodrow Wilson et l'héroïque Albert Ier et la Belgique.

Le maire a conseillé de souscrire plus que jamais à l'emprunt de la Victoire, qui conservera la prospérité dans le pays, sans nous obliger à recourir aux étrangers, afin de faire face à la lutte économique qui succède à la guerre. Que chaque Canadien fasse sa part, d'autant plus que les bons sont négociables et augmentent de valeur de jour en jour, surtout depuis que la victoire a couronné l'héroïsme des Alliés.

L'honorable sénateur Beaudet a comparé le bonheur d'aujourd'hui avec les malheurs de ces dernières années. Il a fait une pathétique description des ruines et des deuils qui se sont abattus sur le monde, qui a perdu près de douze millions d'hommes. Aucun pays n'a plus à gagner de la victoire que le Canada, car le triomphe des Allemands nous aurait amené le fléau du militarisme, contre lequel se serait brisée la nation canadienne, qui n'en a pas besoin. L'entente d'une armée proportionnée à notre population sur notre vaste territoire aurait entraîné le Canada à la banqueroute.

L'Allemagne est maintenant démembrée et ne pourra plus se reconstruire. Son salut repose sur la démocratie. D'Allemagne a beaucoup gagné par cette guerre puisqu'elle a la liberté et que le règne du roi par autorité divine est fini, ainsi que le faux principe que la force prime le droit.

Après avoir tenu les yeux tournés sur l'Europe pendant quatre ans et demi et être entrés dans la guerre volontairement et en faisant tout notre devoir, il faut terminer ce que nous avons si bien commencé. Souscrivons donc à l'Emprunt de la Victoire, faisant table rase des questions politiques, pour nous acquitter des obligations prises par le Canada.

Le Dr J. E. Fontaine, notre député au parlement fédéral, est l'orateur suivant. "Je me lève avec une grande abondance de joie dans le cœur, dit-il, en ce jour de gloire, de victoire des Alliés, de victoire pour notre vieille mère patrie, la France, qui s'est battue comme un lion. C'est la victoire de l'Angleterre, qui a si bien défendu les mers, mais c'est surtout la victoire de notre pays. Dieu sait si nous avons fait notre devoir, non seulement toutes les provinces du Canada, mais surtout la province de Québec, en dépit de tous les dénigrement de nos fanatiques adversaires. La province de Québec a fourni son sang et son argent. La ville de Hull de son côté, a fait sa large part, entre autre chose, dans l'emprunt actuel, comme en témoignent le drapeau qu'elle a gagné. Les ouvriers ont éprouvé beaucoup de souffrances et c'est après beaucoup de sacrifices qu'ils ont pu souscrire.

Nous n'avons pas de reproche à recevoir de personne, ajoute le Dr Fontaine. Nous voulons la victoire de la France et des Alliés. J'espère que, quand l'histoire s'écrit, elle donnera raison à notre vénéré chef Sir Wilfrid Laurier. Il est temps puisque nous faisons si bien notre devoir dans l'emprunt, que l'on dise que nous avons fait tout notre possible et que nous continuerons."

M. le député Fortier succède au Dr Fontaine. En saluant la grande victoire des Alliés, il salue en particulier avec émotion le drapeau britannique qui porte cette belle devise: Dieu et mon droit.

Il acclame la victoire de l'humanité, heureux d'acclamer les descendants de Français qui ont rougi de leur sang le sol de l'ancienne mère patrie. Il salue toutes les nations alliées, la grande République voisine, les petites nations meurtries, la France, lumière du monde que le Hun n'a pu éteindre. Puis citant les paroles de Clémentineau, au sujet des liens indissolubles entre la France et l'Angleterre, il espère que les descendants de ces pays au Canada vivront enfin dans la paix et la concorde parfaite.

L'argent est nécessaire pour compléter l'oeuvre de la paix. Il ne faut pas oublier que la démobilisation peut entraîner de funestes effets, car l'arrivée trop brusque et à la fois de toutes les troupes amènerait la perturbation. Il faut donc souscrire pour effectuer sagement la démobilisation et diriger les soldats vers les fermes ou dans les industries. Il ne faut pas que ceux qui resteront dans les villes grossissent le nombre des sans-travail. Il y aura un travail de rééducation à opérer pour rendre ses hommes utiles à eux-mêmes et au pays.

M. le député Caron n'a fait qu'un bref discours, mais fort à point, et pour prouver que l'Emprunt de la Victoire n'est pas une affaire politique, il cite l'exemple du gouvernement de sir Lomer Gouin qui a souscrit plus que ceux de toutes les autres provinces.

M. le notaire Labelle se réjouit de voir le sourire égarer les figures de tout le monde, des vieillards comme des jeunes, après ces tristes années de guerre. Les Canadiens-français ont fait tout leur devoir. Au sujet de la conscription, ceux qui avaient des objections à faire valoir les ont fait connaître, mais quand il s'est agi de marcher, ils l'ont fait d'un pas ferme.

A la guerre ils se sont montrés des héros, comme en témoignent les témoins oculaires, et il cite les paroles de M. l'abbé Desjardins, aumônier du 22ème.

Parlant du montant de \$681,000 souscrit par la ville de Hull, il se plaît à déclarer que cette somme n'a pas été versée par les riches seulement, mais en grande partie par les ouvriers, et même par des enfants.

Il termine en souhaitant aux solliciteurs d'atteindre leur million, vu qu'avec la victoire, les bons sont d'une très grande valeur, comme le prouve l'histoire de chaque guerre. Il espère enfin que le drapeau gagné par Hull couvrira si bien tout le Canada, que les rançunes créées par les fanatiques disparaîtront à tout jamais.

M. Georges C. Wright, C.R., dit que si la guerre est finie, cela ne veut pas dire qu'il faut abandonner l'Emprunt, car il est nécessaire de recueillir tous les profits résultant de la victoire.

M. Wright est fatigué du cri de race lancé contre les Canadiens-français. C'est qu'il nous est très sympathique. Il serait à désirer surtout que tous nos concitoyens de langue anglaise se fatiguent de nous dénigrer et il sera facile alors d'oublier toutes les rançunes, comme le conseille M. Wright.

Pour clore l'assemblée, M. le maire Archambault exprime sa grande admiration pour le grand rôle que l'Italie a joué dans la guerre.

"CŒUR DE PERE"

Les 20, 21 et 22 novembre se jouera à l'Odéon, la comédie dramatique "Cœur de Père".

Le sujet de cette pièce est très intéressant et agréable à suivre du commencement à la fin. C'est une oeuvre remaniée de vie dans laquelle il y a des scènes sentimentales, de tendresse, de scènes gaies, de la comédie, un peu de chant, enfin tout ce qu'il faut pour nous faire passer une soirée des plus agréables.

Voici en quelques mots un bon résumé de cette jolie pièce: Le père Martin est un vieux commissionnaire du Havre qui, à force de travail et d'économie a péniblement amassé un petit capital qui lui permettra de vivre à l'aise avec sa digne épouse. Vouant faire de son fils un "savant", il l'envoie à Paris pour y étudier le droit. Le jeune homme au lieu de travailler, ne fait que des sottises, aidé par son camarade Félien et par la

dans une Olympia, et dans moins de deux ans ruine son vieux père. Dans une suite de circonstances intéressantes à suivre, le vieillard apprend la conduite indigne de son fils, paye ses dettes et l'embarque pour de lointains pays, en ayant soin toutefois de cacher la vérité à sa pauvre mère.

Au dénouement, le fils revient corrigé, enrichi et épouse Amélie qui, depuis l'enfance l'aimait d'un pur amour. Le vieil usurier Charançon, qui autrefois fournissait les fonds et grugeait Armand, marie la danseuse Olympia; celle-ci déniche la cassette du grippesou et défile de son plein

légier. Cette magnifique pièce conquiert à son apparition toutes les sympathies du public et a été reprise plusieurs fois, toujours avec un grand succès.

Les acteurs suivants joueront: MM. W. Sanche, R. Déziel, E. Bédard, L. Beaulieu, M. Navion, L. J. Barolet, A. Chéné, A. Fleury, L. J. Barolet, A. Chéné, A. Fleury, M. J. Laurin, P. J. Lamarche, J. Racicot, Y. Lalonde, I. Vachon, A. Beaulieu.

Les billets sont en vente à la pharmacie Thérien, en face du bureau de poste, Tél. Queen 4185.

CHASSE FRUCTUEUSE

MM. Georges Reinhardt, André Marcoux et Billy Graham sont revenus d'une partie de chasse de neuf jours à la Pointe au Chêne et au lac Clair où ils ont abattu six beaux chevreuils.



POUR VOS YEUX !

Consultez notre opticien diplômé si votre vue est faible.

Si vos verres, lunettes, lorgnons se brisent nous pouvons les réparer à votre satisfaction.

Notre salon d'optique est pourvu d'un outillage des plus modernes.

Notre opticien est le seul opticien diplômé du comté.

Alphonse Couture & Cie

Horlogers, bijoutiers et opticiens

51, RUE PRINCIPALE - HULL

Il y a autant de recettes
pour fabriquer le pain que

d'étoiles dans le firmament, mais il n'y a qu'une façon de fabriquer le Pain de la Victoire, et c'est pour cela qu'il est en si grande demande. Le même aujourd'hui, demain et toujours le Pain de la Victoire satisfait le désir d'un meilleur pain. Il n'y en a pas d'autre d'aussi bon. Vous l'aimerez aujourd'hui, demain et toujours. Livraison quotidienne à votre demeure. En vente chez les épiciers, frais comme à la sortie du four.

Victory Bread
FROM THE WOMEN OF
MOTHERS OF
QUAKER BREAD

Slim-Shoulders
LIMITED

MAGASIN DE DÉTAIL: 135 rue Bank. Tél. Queen 267.
BOULANGERIE HYGIENIQUE: 438 rue Catherine. Tél. C. 574.

NOS HEROS



Le soldat Lucien Gauthier, blessé à la bataille.

Mme Elie Gauthier, du No 47 rue King, Hull, vient de recevoir du ministère de la Milice la triste nouvelle que son fils, Lucien, a été blessé pour la deuxième fois au front, une balle dans le bras droit, le 13 octobre dernier. Le soldat Gauthier reçut une balle dans la jambe gauche il y a quelques mois. Après guérison, il retourna au front.

HULL A GAGNE LE DRAPEAU

Le montant total des souscriptions le Hull à l'Emprunt de la Victoire est de \$681,000. La part allouée à notre ville étant de \$600,000, Hull a donc gagné le drapeau et se trouve la première ville de la province de Québec à avoir cet honneur.

Les autres municipalités ont ainsi souscrit: Aylmer, \$38,250; Gracefield, \$10,000; Kazabazua, \$10,000; Wakefield, \$10,750; Maniwaki, \$53,000. Le montant d'Aylmer se répartit ainsi: Aylmer \$20,000; Hull-Sud, \$16,850 et Eardley, \$1,350.

HONNEUR AUX OUVRIERS.

Un geste qui honore les convictions religieuses de la classe ouvrière est celui des employés de l'équipe de nuit de la compagnie Eddy, qui au nombre d'au-delà deux cents, se sont rendus hier matin à la sortie de l'usine à l'église Notre-Dame remercier Dieu de la Victoire.

FEU ISIDORE PROULX

M. Isidore Proulx, de la rue Champlain, est décédé hier à l'hôpital du Sacré-Cœur, à l'âge de 67 ans. Il laisse pour le pleurer son épouse, née Marie Brassard, son frère, M. Noël Proulx, de cette ville, et sa sœur, Mme J. Gauthier (Marie), de Wakefield.

Le défunt était membre de la congrégation des hommes et du Tiers-Ordre.

Les funérailles auront lieu demain à 8 h. 15 à l'église Notre-Dame.

NOS SOLDATS

Joseph Pelletier, fils de Mme A. Pelletier, 6 rue Châtelain, Hull, a succombé à ses blessures.

Olivier Chénard, fils de Mme Emile Chénard, 15 rue Wright, blessé.

Le sergent Joseph H. Perrier, d'Aylmer, blessé.

La N. H. A. devrait payer une prime à Livingston. Ce magnat est le meilleur médium d'annonce que le hockey professionnel ait jamais eu.

PRÉVEZ LA GRIPPE ESPAGNOLE

Employez pour cela le remède logique

"TAROL"

au Goudron (antiseptique puissant des muqueuses respiratoires) à l'HUILE DE FOIE DE MORUE (adoucissant et reconstituant du poulmon et de tout le système) et autres spécifiques des RHUMES, TOUX, BRONCHITES et AFFECTIONS PULMONAIRES.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, QUEBEC, Can.

Guéri par huit boîtes de PILULES MORO.
M. David Marquis avait de mauvaises digestions et passait ses jours et ses nuits à souffrir.



M. DAVID MARQUIS,

L'estomac, le bon estomac est considéré comme la source de toute énergie et de toute bonne humeur. Il suffit d'avoir un peu fréquenté les gens qui souffrent de faiblesse d'estomac, de dyspepsie pour être convaincu que l'énergie et la bonne humeur leur font défaut. Lorsque vous voyez un individu affaibli, aux joues creuses, aux traits tirés, se laissant aller sans courage, vous pouvez être sûr que vous avez affaire à un dyspeptique. Et aussitôt que vous avez vécu avec lui quelque temps, vous constatez combien cette affection influe sur son caractère, ses manières et son commerce ordinaire.

De là à conseiller à chacun le soin de son estomac, il n'y a qu'un pas; mais ce qu'il importe surtout, c'est de se soigner raisonnablement et de prendre les remèdes qui conviennent.

Il ne faut pas oublier que les remèdes pour la dyspepsie abondent; qu'en tout endroit on peut en trouver d'annoncés et de préconisés. Mais combien peu valent quelque chose! Combien d'estomacs irrémédiablement ruinés pour un de guéri; combien d'organismes détraqués pour un de rétabli!

Pour notre part, nous ne connaissons pas de traitement plus efficace que celui des Pilules Moro.

Et ce ne sont pas seulement les maux d'estomac que l'on peut guérir avec les Pilules Moro, mais aussi les maux de reins qui en sont trop souvent l'accessoire. Avec un estomac qui fonctionne mal, le rein est aussi promptement en désordre et toute la machine se détraque.

Un bon estomac, une bonne digestion sont la base de la santé. Et pour avoir un bon estomac, pour être sûr d'une bonne digestion, il faut prendre les Pilules Moro.

"J'avais beaucoup travaillé et finalement mes forces se sont épuisées. Je devins nerveux et pendant des nuits entières je ne dormais pas. J'avais aussi des troubles d'estomac. Après avoir souffert pendant six mois je me mis à prendre des Pilules Moro et le fus immédiatement soulagé, c'est-à-dire que mes forces se sont augmentées, que mes nerfs se sont calmés et que les fonctions de l'estomac se sont rétablies. J'ai pu reposer, dormir d'un bon sommeil et ma santé s'est de plus en plus améliorée. Je n'ai employé que huit boîtes de Pilules Moro pour obtenir un bon résultat."—M. David Marquis, 68 rue Page, Woonsocket, R.-I.

ÉCRIVEZ-NOUS.—Si vous avez besoin de conseils, écrivez nous en nous donnant des détails sur votre maladie. Par le retour de la maille, vous recevrez de notre médecin des conseils qui vous seront d'une grande utilité.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

FEUILLETON DU "DROIT"

"Le Moulin dans l'Argonne"

PAR CHARLES SOLO

No-28

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

S'était l'exacte reproduction de la blessure de M. Madioux, telle que Louise l'avait vue, le jour où le cadavre fut apporté au moulin. Le visage de Michel s'était décomposé et son regard vitreux restait obstinément fixé sur ces épouvantables stigmates.

La matrone l'avait saisi à bras le corps et cherchait à l'entraîner. Mais il se dégagea, quitta la chambre, avisa la porte et s'enfuit. Tête nue, les cheveux épars, il courut comme un fou, droit devant lui. Un bois épais se présentait à sa gauche, il s'y jeta et continua sa course sous la ramée, sans se soucier des branches qui lui meurtrissaient le front, des épines qui déchiraient ses vêtements et des

souffrances qui le faisaient trébucher à chaque pas.

Il arriva ainsi à l'endroit où la rivière lui barrant le passage; alors il se précipita sur le sol et s'y roula dans un véritable accès de frénésie.

Et, dans le grand silence de la forêt, loin de toute oreille et de tout regard humains, il hurla: —On ne ment pas à Dieu! Il connaît mon crime et il se venge. Il m'a maudit et il me maudit dans mon enfant!

Les événements qui avaient si cruellement secoué la frêle organisation de Louise Catalan devaient avoir une issue fatale.

Le mal suivit une progression rapide et, le lendemain de la scène que nous venons de raconter, elle s'éteignit sans souffrances apparentes en pressant sur son cœur l'être dont le berceau allait s'élever sur une tombe.

La faiblesse de la malade était grande et son regard déjà voilé par les affres de la mort, ne vit pas l'épouvantable stigmate. Il est vrai que, obéissant à un sentiment de pitié naturel chez les femmes, Barbe et la voisine avaient, à force de ruses, réussi à lui éviter cette suprême affliction.

Avant de fermer les yeux pour toujours, la malheureuse avait saisi la main de son mari et, l'attirant près d'elle:

—Michel, je sais tout... Tu es l'assassin du père Madioux!... Mais j'emporte ton secret dans la tombe et... je te pardonne!

Et ce fut tout.

Un dernier spasme et le martyr n'était plus de ce monde.

Six semaines après, un transport quittait Saint-Martin-du-Ré avec un convoi de déportés.

Il y avait parmi ces misérables, des incendiés, des meurtriers, des récidivistes de toutes sortes, véritable écume de la société, qui allaient expier des crimes dont ils se targuaient avec orgueil.

Et, il y avait aussi un homme dont la sublime résignation, l'extrême douceur excitait, à la fois, la commisération de ses gardiens et le respect de la plupart de ses compagnons.

C'était Jean Madioux.

XII

Sur la route

Près de dix mois se sont écoulés: l'herbe a poussé sur la tombe de Louise Catalan et si, dans les chaumières, on s'entretient encore du

drame des Etangs-Noirs, c'est comme d'un événement déjà lointain.

Les morts vont vite et tout au Val d'Armenson a depuis longtemps repris son cours accoutumé.

Seul, le Moulin Perdu reste au bord de la rivière comme un grand corps sans vie. Une eau verdâtre, au fond de laquelle on voit de longues herbes étendre leur chevelure visqueuse, clapote lourdement contre la vaine qui ne se relève plus; la roue a cessé son tic-tac et sommeille sous le glauque linéol des mousses accumulées; les volets et la porte du logis restent obstinément clos et c'est à peine si, de rares intervalles, un flottement bleuâtre au-dessus de la cheminée annonce que le moulin est encore habité.

Quelques jours après les funérailles de Louise, des clients s'étaient présentés et le meunier n'avait pas répondu à leur appel. D'autres, après plusieurs semaines d'attente avaient dû remporter la mouture intacte. On raconta que maître Catalan n'avait plus le cœur à l'ouvrage et, peu à peu, la pratique avait oublié le chemin de sa maison.

Le caractère de sauvagerie du meunier ne tarda pas à s'accroître

et ses facultés semblaient avoir subi un trouble profond. Il finit par rompre toutes relations avec les villageois et resta des jours entiers confiné dans son moulin.

—Le pauvre homme, disait-on. Malgré les apparences, il aimait la Louise et ne se consolera pas de sa mort. Pour sûr, le Moulin Perdu est un moulin de malheur.

En attribuant la taciturnité du meunier au chagrin que lui avait causé la mort de sa femme, les bonnes gens ne se trompaient qu'en partie.

Certes, la fin de Louise avait profondément impressionné le misérable.

—Tu es l'assassin du père Madioux, mais je te pardonne!" avait été ses dernières paroles.

Des lèbres de l'agonisante, ces mots étaient tombés comme un gage de pardon et voilà que des voix mystérieuses venaient les répéter comme une menace d'outre-tombe aux oreilles du meunier, dont les nuits enfiévrées se peuplaient d'hallucinations visions.

Mais c'étaient ces taches, ces taches indélébiles imprimées sur la gorge de son enfant qui lui infligeaient d'ineffables tortures.

N'étaient-elles pas la manifes-

tation d'une justice qui, désormais, sans trêve ni merci, allait lui rappeler son crime.

Oublier! Le pourrait-il jamais? En embrassant son enfant n'aurait-il pas toujours l'horrible impression de poser les lèvres sur les chairs froides de sa victime.

Et il se prit à détester, à haïr l'être innocent dont la vue attisait son supplice.

Un projet monstrueux se fit jour en son cerveau malade, une idée fixe le hanta et il résolut d'éloigner l'enfant.

(A suivre)

RECTIFICATION

Jeudi, le 7 novembre, dans le compte-rendu des funérailles de Madame William Dumoulin, nous disions que "Les adieux", de Schubert, avaient été chantés par M. Edmond Massé, mais on nous prie de faire savoir qu'ils ont été rendus par M. Léopold Clairoux.

ELECTRICITE

pour l'éclairage, le chauffage, la cuisine, le repassage, etc.
Ce que l'argent peut acheter de mieux au plus bas prix.

Hull Electric Company

117 rue Principale, Hull, Tél. Q. 1376

Au Magasin Daly

**Voyez notre annonce
mercredi pour les dé-
tails de notre vente de
15 jours commençant
jeudi le 14 courant.**

Courrier de Province

ST-DENIS, RICH.

A St-Denis-Richelieu, le 26 octobre, à l'âge de 25 ans, est décédé Lorenzo Phaneuf, voyageur de la maison Alphonse Racine Ltée, de Montréal, fils de Joseph Phaneuf.

Doté de qualités admirables de cœur et d'esprit, ce jeune homme a toujours su gagner la confiance et l'estime de ceux qui le connaissent. Ses compagnons de travail, et ceux avec lesquels il était en relation ont pu apprécier à sa juste valeur ses manières affables et courtoises, tout rehaussées de sentiments profondément religieux. Par son activité et un travail assidu il avait mérité la considération de ses supérieurs; un bel avenir lui était réservé. Cependant la mort est survenue. Il a été admiré dans la douleur de son sacrifice.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier. Le service a été célébré par l'abbé J.-E. Larocque, assisté des Rév. H. Barsalou et P. DesRosiers, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de chant était sous la direction de M. J.-B. Desrosiers. Le notaire L.-O. Dauray touchait l'orgue. A l'offertoire, Mlle Roméa Ducher rendit avec âme "Le Crucifix" de Faure.

Les porteurs étaient MM. Raoul Dragon, J. Roméo Paradis, C. Daphin, L. Archambault, W. Brodeur et A. DesRosiers.

Conduisaient le deuil, son père, M. J. Phaneuf; ses frères, Roméo, Anselme, Téléphore, Eudoris; ses oncles, MM. Arthur, Amédée, Lévi, Louis et Alphonse Phaneuf.

LA LANGUE DE L'ENFANT EST EPAISSE S'IL EST CONSTIPE

Quand l'enfant est fiévreux et malade donnez-lui du sirop de figues de Californie.

Les enfants aiment ce fruit laxatif et rien ne nettoie les intestins aussi naturellement.

L'estomac de l'enfant est très délicat et devient malade à la moindre occasion. Il est alors mauvais, fiévreux, il ne mange plus, il dort mal, sa respiration est affectée, sa gorge est souffrante tout son système est dérangé.

Mère, assurez-vous si sa langue est épaisse et donnez-lui du Sirop de Figues de Californie. Dans quelques heures il sera mieux; sa digestion se fera et son système sera complètement débarrassé de toutes les impuretés accumulées.

Des milliers de mamans donnent du Sirop de Figues de Californie à leurs enfants. Ce sirop est sans danger et ne manque jamais de rétablir le système à l'état normal.

Demandez une bouteille de Sirop de Figues de Californie à votre pharmacien. Les directions pour bébés, enfants et adultes sont claires. Décrivez vos symptômes et ne vous procurez que le vrai, celui fait par la compagnie du Sirop de Figues de Californie. Refusez toute autre sorte.

Dans le cortège on remarquait MM. L.-E. Charron, W. Dragon, D. Goulet, A. Charron, L.-O. Dauray, N.P. P. LeBlanc, U. Archambault et autres.

Nos meilleures sympathies sont acquies à la famille éplorée.

UN AMI.

STURGEON FALLS

6 novembre.

La grippe

L'épidémie de la grippe espagnole n'a pas épargné notre ville. Il y a plusieurs cas, mais jusqu'à présent pas de décès dans la ville même, quoique nous ayons à déplorer quelques mortalités dans les alentours. On a pris bien des précautions pour prévenir ou au moins diminuer l'intensité du fléau. Les écoles sont fermées depuis une couple de semaines de même que tous les théâtres de vues animées et autres salles d'amusement. Il n'y a pas eu de messe dimanche dernier ni aujourd'hui, la Toussaint. Ces dimanches sans messe nous font presque l'effet d'être abandonnés par le Ciel pendant ces jours d'épreuves.

Dr Coulombe

Le Dr Coulombe est atteint par l'influenza depuis le commencement de la semaine. Après s'être dévoué sans répit à combattre la maladie il a dû s'altérer à son tour. Nous sommes heureux d'apprendre que son cas n'est pas considéré grave, et nous espérons le revoir bientôt en état de reprendre sa tâche.

Navigation

Un nouveau bateau vient de s'ajouter à la flottille qui sillonne le lac Nipissing en tout sens. C'est le "Queen", acheté dernièrement par la maison Michaud et Lévesque et transporté à grands frais de Timagami. Ce vaisseau fera le trajet entre Sturgeon Falls et Monetteville. Cette ligne avait été passablement négligée depuis quelques années au grand détriment des colons de cette région et c'est avec un réel plaisir qu'ils ont appris l'achat du nouveau bateau. Il y a lieu de féliciter l'entrepreneur maison d'avoir mis ce confortable petit bateau à la disposition du public et de lui souhaiter du succès dans cette entreprise nouvelle.

Déménagement

La pharmacie Aubin vient de changer de local. Elle occupe depuis jeudi l'ancien édifice de la banque de Québec, aménagé spécialement pour son commerce. Nul doute que le public lui continuera et même augmentera son encouragement.

Mémoire

Le blé commence à venir abondamment à la meunerie locale, qui fonctionne régulièrement. Les cultivateurs sont un peu désappointés par la question des substituts, mais cette difficulté s'apaisera avec le temps.

La chasse

Une cinquantaine de touristes sont partis pour les îles du lac Nipissing, cette semaine, pour faire la chasse. Comme le gibier est abondant, il est hors de doute qu'ils ne reviendront pas bredouille.

Travaux publics

Le conseil de ville fait construire actuellement un trottoir en ciment sur le côté sud de la rue John, allant

de la rue King au pont de fer. Le travail est dirigé par M. Angus Gagnon. La rareté de la main-d'œuvre et la cherté des matériaux ne sont pas un obstacle pour nos conseillers.

Inauguration

La magnifique salle paroissiale au sous-sol de l'église du Sacré-Cœur, sera bientôt ouverte au public. Pour l'inauguration de cette salle on prépare une soirée dramatique et musicale. M. J. A. Reed, gérant de la Banque d'Hochelega, était tout désigné pour prendre charge de l'organisation de cette soirée, avec M. l'abbé Charpentier, et nous pouvons nous attendre à quelque chose de réussi.

Il gagne

M. J. Mageau, M.P.P., était récemment accusé par l'autorité militaire d'avoir en des déserteurs à son emploi. La chose est venue devant la cour, la semaine dernière et notre député a pu prouver que l'autorité militaire était dans l'erreur.

Question du jour

Y a-t-il de la grippe chez vous?
Robert LECLAIRE.

CHILMSFORD

4 novembre.

Fête de la Toussaint

Cette fête fut célébrée dans notre paroisse avec pompe. Notre maître de chant, M. L. Groulx, et notre organiste, M. N. Groulx, nous ont préparé une belle messe qui fut chantée avec un grand succès. Aussi notre curé, M. l'abbé Côté, ne peut s'empêcher d'offrir à nos directeurs et à nos chantres ses sincères remerciements.

Assemblée

Dimanche dernier nous avons eu

NOUVEAU TRAIN POUR BROCKVILLE

Le Nord-Canadien fera circuler un train direct entre Ottawa et Brockville, tous les jours, excepté le dimanche. Départ d'Ottawa, gare Centrale, à 5 h. 15 p.m.; arrivée à Brockville à 9 h. p.m.; au retour, départ de Brockville à 7 h. a.m. et arrivée à Ottawa à 10 h. 45.

Pour plus de détails, téléphonez Queen 3544.

L'ECOLE SEPARÉE N° 12, NEPEAN

REGLEMENT No. 1.

Le 30 octobre 1918, la Corporation des Syndics de l'école catholique séparée No. 12, canton de Nepean, comté de Carleton, a passé le règlement No. 1, dont voici un résumé: Considérant que l'évaluation actuelle de l'arrondissement scolaire séparé No. 12, Nepean, est de \$70,375.00. Considérant que cette date la dite Corporation n'a aucune dette garantie par hypothèque ou par obligations ou dettes; Considérant que les contribuables du dit arrondissement scolaire réunis en assemblée publique ont unanimement déclaré qu'il était nécessaire et urgent d'emprunter \$50,000.00 pour payer le site scolaire, construire une maison d'école et l'outiller; En conséquence, la dite corporation statue comme suit:

1. La Corporation emprunte de l'Alliance Nationale la somme de \$50,000.00, remboursable dans 5 ans, et portant intérêt à 7 p.c. par année, payable semi-annuellement; 2. La dite somme de \$50,000.00 sera garantie par hypothèque sur les immeubles et sur les privilèges de la Corporation; 3. Il sera prélevé annuellement sur les immeubles des contribuables de la dite école la somme de \$1,583.17, dont \$350.00 pour les intérêts et \$923.17 pour le fonds d'amortissement.

Daté à Ottawa, ce 4 novembre 1918.

HENRI ST-JACQUES.

Avocat de la Corporation

notre assemblée annuelle pour examiner les recettes et les dépenses de la caisse populaire.

Tombé au champ d'honneur

On vient d'apprendre que Francis Bélanger, fils d'Edgar Bélanger, de Sudbury, a été tué sur le champ de bataille. Nos sympathies sont offertes à la famille éplorée.

Mariage

On annonce le futur mariage de M. Claude et de Mlle Marie Barbeau.

Décès

M. et Mme Hilippe Mairville ont eu la douleur de perdre leur jeune fille âgée de 8 ans. Celle-ci fut victime de la grippe espagnole.

Vendredi dernier, Mme S. Jubinville est morte, munie des sacrements de notre Mère la sainte Eglise catholique. Ses funérailles eurent lieu dans notre église, ce matin, à neuf heures.

A ces deux familles nous offrons nos sincères condoléances.

Bazar

Amis des paroisses environnantes, n'oubliez pas que notre bazar annuel commencera dimanche le 1er décembre. A tous, cordiale bienvenue.

CABANO
6 nov.

Epidémie— Nous avons encore plusieurs victimes de l'influenza quoique le fléau diminue, un bon nombre de person-

nes ont succombé à la terrible maladie, ce sont:

M. Louis Bérubé, à l'âge de 35 ans, père de 6 enfants; M. Henry Bérubé, à l'âge de 24 ans; M. D. Thibodeau, à l'âge de 26 ans, père de 4 enfants; M. Jos. Michaud, à l'âge de 25 ans, célibataire; M. Ludger Bérubé, à l'âge de 24 ans, père de 2 enfants; Mlle A. Tremblay, à l'âge de 22 ans; M. Adolphe Charlebois, 60 ans. Ce dernier est décédé de mort naturelle.

A toutes les familles en deuil, nous offrons notre sincère sympathie.

Nous avons commencé à avoir la grand'messe le jour de la Toussaint.

—Prions Dieu qu'il mette fin à ce fléau.

Mariage

On annonce le mariage de M. J. Si-rois, gérant de la Banque d'Hochelega avec Mlle V. Bérubé, fille de M. Georges Bérubé.

Naissance

L'épouse de M. Jos. A. Pelletier, une fille baptisée sous les noms de Marie-Annita.

G. TOWN.

STE-ANNE DE PRES.

5 novembre.

Lundi dernier avaient lieu les funérailles de M. William Proulx. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse et cinq enfants. A la famille

éprouvée, nous offrons nos plus vives sympathies.

Nous sommes contents de voir notre vicaire, M. l'abbé Rollin, en convalescence après avoir été atteint de la grippe.

Plusieurs familles ont été visitées par la grippe; grâce à Dieu elle ne fait pas de nombreuses victimes. Espérons que le temps qui devient beau va enrayer l'épidémie.

Mlle Louise Touchette est dans sa famille depuis quelque temps.

THURSO

3 nov.

Mortalités

Nous avons plusieurs morts à enregistrer dans notre paroisse. M. Francis Rousson, cultivateur est décédé, la semaine dernière, des suites de cette terrible maladie, "la grippe", après quelques jours de maladie seulement; et aussi M. Abraham Charron, cultivateur, mort de la même maladie; M. Eugène Dupuis décédé à Kingston.

Nos sympathies les plus sincères aux familles en deuil.

Les cas de grippe diminuent beaucoup dans notre paroisse depuis quelques jours. Nous espérons que les choses continueront, afin que nous recommencions avec plus de ferveur nos exercices de piété et que nos écoles ouvrent leurs portes le plus tôt possible. Il serait bon en ces temps malheureux que chacun s'ef-

JOLI CONCERT

Dimanche soir avait lieu au sous-sol de l'église du Sacré-Cœur, un concert sous les auspices des Dames de la Fédération. Quoique organisé à la hâte, ce concert fut un véritable succès, grâce à l'aide de Mlle J. Racicot qui a bien voulu prendre charge de l'organisation.

PROGRAMME

1. O. Canada Mlle A. Cartier
2. Discours par Mme Marchand.
3. Chant Mlle Y. Laflamme
Au piano: Mlle I. Thibault.
4. Déclamation M. O. Auger
5. Intermède.
6. Dialogue "Entre Soeurs" — Mlles J. Racicot et A. Beaudet.
7. Chant M. E. Richard
Au piano: Mlle A. Cartier.

Sincères remerciements à M. Raoul Déziel qui s'est chargé d'annoncer les artistes, ainsi qu'à M. Euclide Laframboise qui a bien voulu prêter son concours.

forçât d'aller s'agenouiller aux pieds de la Reine du Ciel, que l'on surnomme, avec raison, "Regina Pacis", Reine de la Paix.

M. Juras de Louiseville, qui travaillait à Saint-Scholastique, vient d'arriver pour remplacer M. Laroche de Hull à la Banque Provinciale.

MARJOLAINS.

PROSPECTUS OFFICIEL

Le produit de cet Emprunt sera affecté aux fins de guerre seulement, et sera entièrement dépensé au Canada



Le MINISTRE DES FINANCES DU DOMINION DU CANADA offre en souscription au public

\$300,000,000. d'Obligations Or 5½% de

l'Emprunt de la Victoire 1918

Portant intérêt du 1er novembre 1918, à deux échéances au choix du souscripteur, réparties de la façon suivante :

Obligations remboursables à 5 ans, échéant le 1er novembre 1923

Obligations remboursables à 15 ans, échéant le 1er novembre 1933

Le principal est remboursable sans frais aux bureaux du Ministre des Finances et du Receveur Général à Ottawa ou au bureau de l'assistant du Receveur Général à Halifax, St. John, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Victoria.

Les obligations peuvent être enregistrées quant au principal, ou quant au principal et à l'intérêt, à l'un ou l'autre des bureaux mentionnés ci-dessus.

L'intérêt est payable, sans frais, semestriellement, le 1er mai et le 1er novembre, à toutes les succursales des banques ayant une charte canadienne.

Le principal et l'intérêt sont payables en or

Coupons de : \$50, \$100, \$500 et \$1000

Prix d'Emission : 100 et Intérêts Accumulés

Rendement 5½% par An

Exemptes d'Impôts—y compris l'impôt sur le revenu—imposés en vertu de lois émanant du Parlement Canadien.

Le produit de cet Emprunt sera uniquement affecté aux fins de guerre, comprenant l'achat de céréales, de produits alimentaires, de munitions et d'autres articles, et sera entièrement dépensé au Canada.

Les Versements devront être faits comme suit :

10% en souscrivant ; 20% le 6 janvier 1919 ; 20% le 6 décembre 1918 ; 20% le 6 février 1919 ; 31.16% le 6 mars 1919.

Le dernier paiement de 31.16% couvre la balance de 30% sur le principal et 1.16% représentant l'intérêt accumulé à 5½% du 1er novembre aux dates d'échéance des versements partiels respectifs.

Un semestre d'intérêt complet sera payé le 1er mai 1919, ce qui met le prix des obligations à 100 et l'intérêt.

Les souscripteurs peuvent être payés en entier au moment de la souscription à 100 sans intérêt ; ou à toute date d'échéance con-

clusive d'un paiement partiel avec intérêt accumulé au taux de 5½% par an.

Cet Emprunt est autorisé par l'Acte du Parlement Canadien, et le principal et l'intérêt sont imputables au débit du Fonds du Revenu Consolidé.

Le montant de cette émission est de \$300,000,000, le montant payé pour la conversion des obligations des émissions antérieures (si toutefois il y en a) non compris. Le Ministre des Finances, toutefois, se réserve le droit d'accepter tout ou partie du montant souscrit en plus de \$300,000,000.

Privilèges de Conversion

Les obligations de cet Emprunt, dans l'éventualité d'émissions subséquentes d'emprunts aux mêmes échéances ou à échéances plus longues, pendant la durée de la présente guerre, emprunts autres que ceux émis à l'étranger, seront acceptés au pair, 100 avec intérêts accumulés, comme argent comptant affecté à la souscription à ces emprunts.

Paievements

Tous les chèques, traites, etc., couvrant des versements partiels, devront être faits payables au Crédit du Ministre des Finances. A défaut de paiement d'un versement à son échéance, les versements antérieurs peuvent être forfaits et la répartition proportionnelle annulée.

Les souscriptions doivent être accompagnées d'un dépôt de 10% du montant souscrit. Les sollicitateurs officiels transmettront les souscriptions ou toutes les succursales des banques ayant une charte Canadienne accepteront des souscriptions et délivreront des reçus provisoires.

Les souscriptions peuvent être payées en entier au moment de la souscription ; ou à toute date d'échéance subséquente avec intérêt accumulé jusqu'à la date du paiement total. En vertu de cette clause, le paiement des souscriptions pourra se faire comme suit :

Si payé en entier le ou avant le 16 novembre 1918, le paiement sans intérêt ou 100%
Si la balance des versements est payée le 6 décembre 1918, la balance de 30% et l'intérêt (\$90.48 pour \$100.)
Si la balance des versements est payée le 6 janvier 1919, la balance de 70% et l'intérêt (\$70.80 pour \$100.)
Si la balance des versements est payée le 6 février 1919, la balance de 50% et l'intérêt (\$51.04 pour \$100.)
Si la balance des versements est faite le 6 mars 1919, la balance de 30% et l'intérêt (\$31.16 pour \$100.)

Dénomination et Enregistrement

Des Obligations au porteur, avec coupons, seront émises en coupures de \$50, \$100, \$500 et \$1000, et pourront être nominatives pour le principal. Le premier coupon attaché à ces obligations sera dû le 1er mai 1919.

Les Obligations entièrement nominatives, dont l'intérêt sera payé directement au détenteur par chèque du gouvernement, seront émises en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1000, \$5000, \$10,000, \$25,000, \$50,000, \$100,000, ou tout multiple de \$100,000.

Paieement de l'Intérêt

Un semestre d'intérêt complet, au taux de 5½% par an, sera payé le 1er mai 1919.

Forme d'Obligation et Livraison

Les souscripteurs devront indiquer sur leur formule de souscription la forme d'obligation et le montant des coupures requises et les titres tels qu'indiqués seront livrés par la banque contre paiement total du montant de la souscription.

Les obligations au porteur de cette émission seront prêtes à être livrées lors de la souscription aux souscripteurs qui désireront verser le montant total de leur souscription. Les obligations enregistrées pour le principal seulement, ou enregistrées pour le principal et l'intérêt seront délivrées aux souscripteurs qui verseront le plein montant de leur souscription, aussitôt que l'enregistrement requis pourra être effectué.

Le paiement de tous les versements partiels devra être fait à la banque désignée à l'origine par le souscripteur.

Des reçus non-négociables seront délivrés à tous les souscripteurs qui désirent payer par versements. Ces reçus pourront être échangés à la banque du souscripteur pour des obligations à l'échéance de n'importe quel versement sur paiement total du montant souscrit.

Forme Echangeable d'Obligations

Moyennant le paiement de 25 centins pour chaque nouvelle émission d'une obligation, les détenteurs d'obligations entièrement nominatives sans coupons, auront le droit de les convertir en obligations entièrement nominatives sans coupons, en tout temps, sur demande adressée au Ministre des Finances ou à tout assistant du Receveur Général.

On pourra obtenir des formules de souscription de tout solliciteur officiel, de tout comité de l'Emprunt de la Victoire ou d'un de ses membres, ou de toute succursale de banque ayant une charte Canadienne.

Les Listes de Souscription seront closes le ou avant le 16 novembre 1918

MINISTRE DES FINANCES,
OTTAWA, 28 octobre, 1918.

**Souscrivons à l'Emprunt de la Victoire pour le triomphe du
Droit et de la Justice.**

BLIND RIVER, ONT.

6 novembre.

Nous avons eu la peine de voir partir pour une autre paroisse, notre dévoué curé, le R. P. Carrière, qui était au milieu de nous depuis plus de onze ans. Lorsqu'ils eurent la nouvelle, les citoyens de Blind River envoyèrent immédiatement une pétition à Monseigneur, lui demandant de leur laisser leur curé, mais Monseigneur était absent. Mardi soir les paroissiens se réunirent à l'église pour venir dire adieu à leur pasteur avant son départ. Après la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, une réunion eut lieu à la sacristie où des adresses furent lues dans les deux langues. Adoré de ses paroissiens, le Père Carrière laisse un vide profond au milieu de nous.

Son successeur est le Père Dufresne, qui n'est pas un étranger pour nous et auquel nous souhaitons une cordiale bienvenue.

L'église et les écoles sont fermées ici, quoique nous n'ayons qu'une soixantaine de cas de grippe et que nous n'ayons pas eu encore de mortalités. Nos remerciements à notre dévoué médecin qui s'est multiplié au chevet des malades. A ces remerciements nous devons ajouter ceux que nous devons à notre nouveau pasteur, qui n'a pas craint, quoique malade lui-même, de subir de grandes fatigues pour porter ses consolations aux malades.

M. et Mme Michon ont eu la douleur de perdre leur neveu, Joseph, mort au front, le mois dernier. Ce jeune homme était bien connu et estimé ici, où il se faisait remarquer par sa bonne humeur constante. Parti com-

me volontaire au mois de mars dernier, il n'a été que quelques jours au feu. A M. et Mme Michon, qui aimaient leur neveu comme un fils, nous offrons notre sincère sympathie.

Une jeune fille vient d'avoir une heureuse surprise: son fiancé, le soldat J. Bernier, est venu lui rendre visite cette semaine.

En visite aussi chez Mme A. Trahan M. et Mme J. Verreault et leur fils Jean-Paul, ainsi que M. et Mme M. Piché. Tous ont fait le voyage en auto.

Mlle A. Savard, principale de l'école séparée à Massey, est en promenade chez sa mère, en attendant l'ouverture des classes.

Madame A. Pouliot nous laisse pour aller demeurer avec notre ancien curé, le Père Carrière.

Madame D. Sheehan est à l'hôpital du Sault Ste-Marie, où elle est allée subir une opération. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Madame A. Carrière est de retour de Bay City, Mich., où elle a passé l'été.

Le jeune fils de M. J. Couture, Joseph, nous est revenu de l'hôpital de Sudbury, où il était allé subir un traitement. Il est complètement guéri.

SALON DE BARBIER

M. Eugène Pilon désire annoncer à ses clients qu'il a ouvert un nouveau salon de barbier à l'angle des rues Sussex et Murray.

VON HINDENBURG
OFFRE SES SERVICES

Londres, 12. (Dépêche de la Presse Associée.) — Le Feld-Maréchal von Hindenburg s'est mis, lui et l'armée allemande, à la disposition du nouveau gouvernement du peuple allemand, selon une dépêche de la capitale allemande par voie de Copenhague. Le Feld-Maréchal a demandé au Conseil des ouvriers et des soldats de Cologne, d'envoyer immédiatement des délégués aux Quartiers Généraux allemands. Une délégation est partie de Cologne ce matin.

Le Feld-Maréchal dit qu'il a pris cette décision "en but d'éviter un désastre".

Songez à ce que nos soldats ont souffert et souffrent encore sans se plaindre, et demandez-vous ensuite, si vous êtes justifiable, en conscience, de ne pas leur aider. Souscrivez à

L'emprunt de la Victoire

DES AUJOURD'HUI — ET — SANS PLUS TARDER

Espace et emplacement donnés pour la cause par la Compagnie du Thé

SALADA

MONTREAL

MANTEAUX

A Continuation de la Vente Sensationnelle
de la Saison en Vêtements de Dames
Mercredi chez FREIMANGroupe No. 1
Valeurs jusqu'à
20.00

Manteaux en tweed, frise et plaid tout laine. Tous les styles les plus nouveaux sont représentés. Les tissus sont d'une qualité extraordinaire à ce prix modéré. Abondance des couleurs en faveur cet automne. Tailles pour dames et demoiselles. Spécial

Groupe No 2
Valeurs jusqu'à 35.00

Manteaux en peluche pressée, hopsack, peluche et chamois. Valeurs extraordinaires. Ces manteaux sont garnis de boutons nouveauté et de nouvelles poches appliquées. Ils ont un grand collet transformable, de larges parements et une ceinture entière. Quelques-uns sont amples, d'autres avec plis. Les nuances sont: vert, marine, brun, copen, tan, gris et noir. Spécial

Groupe No 3
Valeurs jusqu'à
45.00

Manteaux en peluche phoque, tweed velours tout laine et drap beaver. Il y a des modèles avec ceinture, grandes poches et grand collet transformables en peluche, en pareil et en chin chin. Toutes les dernières nuances. Toutes les tailles de 16 à 44. Spécial

25.00

Groupe No. 4
Valeurs jusqu'à
65.00

Plusieurs modèles en peluche de Salt, chat sauvage teint et chat civet. Un simple coup d'œil vous convaincra. Spécial

35.00

Groupe No 5
Valeurs jusqu'à
100.00

Modèles exclusifs dans tous les plus nouveaux effets, en Pampon, Bolivie, drap cristal et ton d'argent. Garnis d'opossum australien, d'écureuil, de castor, de phoque, de l'Hudson, de chat sauvage, etc. Les genres sont trop nombreux pour permettre une description. Bref, c'est le manteau que vous cherchez. Spécial

65.00

\$9.95 \$65

Plus de 1,500 Manteaux d'Hiver

A des PRIX
sans PrécédentsGants et bas
Bas en cachemirettes
pour dames

En tan, brun, noir et blanc. Toutes les pointures. Mercredi

Bas en coton par cotes
épais pour enfants

Toutes les pointures. Mercredi

Gants en chamoisettes
pour dames

Gants à deux boutons à pression pour dames, en blanc, gris et noir. Lavage parfait. Mercredi

Brassières

En bon coton blanc. Garnies de dentelle. 34 à 44. Spécial mercredi

Vous avez peut-être décidé de garder votre vieux manteau pour l'hiver. Cette décision eût été sage, alors que les prix étaient élevés, au temps des étalages des modes d'automne, Mais — au prix que nous demandons pour ces manteaux — vous ne pouvez vous priver de porter le tout dernier genre. Vous ne sauriez vous résigner à vous passer d'un manteau nouveau, quand le prix en est si minime.

Et tous cas, nous vous prions de venir les voir afin de juger par vous-même.

Venez et essayez tout modèle qui vous plaira. Nous vous laisserons décider si vous l'achèterez ou non.

Encore une fois, nous serions bien aises de vous faire voir ces manteaux.

E. J. Freiman
OttawaRues Rideau et Mosgrove
Téléphone, Rideau 1700

Bulletin Quotidien

Maintenant que la guerre est finie, le monde entier va respirer plus librement. Après tant de mois d'efforts ardu, nous sommes parvenus à un tournant de notre histoire. Nous pouvons regarder en arrière avec satisfaction, car nous avons accompli un grand travail et nous l'avons bien fait. Il nous reste à faire face à l'avenir. Il nous faut affronter avec détermination l'immense œuvre de reconstruction et de réorganisation qui se dresse devant nous. C'est une entreprise que nous pouvons aborder d'un cœur serein et d'un pas léger, car nous sentons en nous l'énergie nécessaire pour en venir à bout. Retrouvons donc nos manches et allons-y.

Mais n'oublions pas que l'autre travail n'est pas encore terminé. L'armistice est signé, mais il nous reste à maintenir là-bas notre armée jusqu'à ce que notre dernier soldat soit revenu et remis dans le sentier de la paix. Le pays a encore besoin d'argent et de beaucoup d'argent. L'Emprunt de la Victoire reste une nécessité tout comme si jamais il n'y avait eu même une possibilité de paix.

Pour célébrer notre triomphe, doublez votre souscription. Si vous avez acheté des obligations, achetez-en de nouvelles. Si vous n'en avez pas acheté, hâtez-vous de le faire. Unissons-nous maintenant pour les œuvres de paix.

Sous-vêtements
pour dames

Camisoles et caleçons Union. Naturel ou blanc. Mercredi, le vêtement

Sous-vêtements
pour enfants

Camisoles et caleçons. Union Weight, fini toison, 4 à 10 ans. Mercredi, chacun

Bonnets

Bonnets chauds pour les petits. Laine au crochet fantaisie, avec doublure de laine. Blanc uni ou avec teintes de rose et de ciel. Très spécial, mercredi

Caleçons pour
enfants

En flanellette blanche. Genou élastique. 2 à 10 ans. Spécial, mercredi

Faits-Ottawa

LE PRIX DU LAIT

A une assemblée spéciale du conseil de ville le comité des justes prix municipal composé de MM. F. B. Proctor, W. C. Leech, et W. H. Cluff a reçu l'autorisation de faire une enquête sur le prix du lait et sur les prétentions des compagnies d'en élever le prix.

Le maire Fisher était à Toronto, mais avait fait parvenir son opinion au conseil par lettre.

Assistants à la réunion: MM. Champagne, Laroche, Greene, Rice, Denny, Stephen, Findlay, Pepper, Plant, Ford, Grace, Desjardins, Cherry et Macdonald.

PLAINTES RENVOYÉES

Le magistrat Askwith a renvoyé ce matin la plainte de Delma Burden contre son mari, Frédéric Burden, à la condition que ce dernier paye à sa femme une pension de \$3 par semaine. Delma Burden est forcée de vivre avec sa mère.

POUR VOIES DE FAIT

La femme Shore a été condamnée ce matin à \$3 d'amende et les frais pour voies de fait sur la personne de Mlle Elizabeth Styles. Le mari de la femme Shore a vu la plainte portée contre lui déboutée faute de preuves suffisantes. Au témoignage de la plaignante, les époux Shore ont l'habitude de faire usage de réconfortants et fut-ce pour célébrer la victoire, hier, ils étaient en état d'ivresse. Ils auraient traité Mlle Styles par les cheveux et l'auraient frappée.

LA CENSURE

La nouvelle de la paix soulève la question de mitigier les règlements de la censure de la presse. Le censeur a pris la chose en considération avec les autorités compétentes. Il est probable que l'on annoncera dans quelques jours certaines éliminations aux règlements de la censure. Mais en attendant, ces règlements demeurent en entier et doivent être observés comme par le passé.

CE QUE NOUS COUTE LA GUERRE

On s'attend à ce que la guerre ait coûté au Canada au moins onze cent millions de dollars. A la fin du mois dernier les comptes reçus par le ministère des Finances se chiffraient à environ \$1,046,844,000. Dans cette somme ne sont pas compris les sommes dues sur la solde retardée des soldats qui sont en France et les gros comptes. Il faudra quelques mois pour donner un chiffre certain sur le coût de la guerre car il faudra compter les dépenses de la démobilisation.

Seul le bureau des Pensions a déboursé au cours de la dernière année la somme de quinze millions; ce lui du Rétablissement des soldats dans la vie civile, douze millions.

FIN PROCHAINE DE LA MACHINE MILITAIRE

Le gouvernement étudiera ces jours-ci l'abolition du mécanisme établi pour l'application de la loi du Service Militaire. Depuis une semaine ou à peu près aucun appel n'a été envoyé et la signature de l'armistice écarte la nécessité d'appeler les conscrits. On devra donc congédier le personnel des différentes organisations comme les tribunaux d'exemption, les bureaux de réenregistrement et la police militaire.

On suggère qu'au lieu de jeter sur le pavé une grande quantité de gens qui seront sans ouvrage, on les emploie à la démobilisation.

FEU EDOUARD MICHAUD

M. Edouard Michaud, d'Eastview, est décédé subitement hier soir, près de la traversée de Rockcliffe à la Pointe-Gatineau.

Le corps fut transporté à la Pointe-Gatineau où le coroner Davies tint une enquête, hier soir, à onze heures, et déclara que le défunt avait succombé à une syncope de cœur.

Deux des frères du défunt et son beau-frère sont déjà morts au champ d'honneur depuis le début de la guerre.

DÉMONSTRATION PATRIOTIQUE

Les Canadiens-français ont célébré la victoire avec un grand enthousiasme devant les bureaux du "Droit", hier soir. — Chants patriotiques. — Parade et manifestation devant les bâtisses du Parlement.

La population canadienne-française de la ville a célébré par une manifestation spéciale, hier soir, devant les bureaux du "Droit", la Fête de la Paix. Plus de cinq mille personnes s'étaient massées de bonne heure sur le boulevard de la rue Georges et débordaient sur la rue Dalhousie. Appuyée par la fanfare de l'Université, la grande voix de la foule a rendu avec brio les airs religieux et nationaux.

La manifestation était annoncée pour huit heures, mais dès avant cette heure les manifestants avaient formé une foule compacte devant les bureaux du "Droit" et du Monument National. Tous portaient à la main ou sur les habits le tricolore, l'Union Jack ou quelque drapeau allié. La joie se manifesta par l'entrain qui animait les chants et les vivats.

LES ELEVES DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA

L'arrivée des élèves de l'Université, fanfare en tête, marqua le début de la fête. La foule applaudit la bonne humeur de nos étudiants qui apportaient à la manifestation un facteur de saine gaieté.

M. Alexandre Grenon, secrétaire de l'Association, lut les dernières dépêches relatives au départ du Kaiser pour la Hollande. Ce fut bien l'âme de la foule, de la foule qui a enduré pendant quatre longues années de grandes souffrances, qui passa dans le chant du "Magnificat" entonné avec entrain et rendu avec un accent non moins de succès. La "Marseillaise" fut rendue avec une impétuosité qui aurait pu nous faire croire devant la Bastille. La note prit un accent plus chaleureux avec le "O Canada", "Vive la Canadienne", "Alouette, je te plumerai".

Les vivats enthousiastes acclamèrent les noms des nations alliées et de ceux autour desquels la guerre a tressé la couronne de la plus immortelle gloire. "Vivent les nations alliées", cria la foule; "Vive la Belgique"; "Vive la France"; "Vive la Pologne"; "Vivent les soldats canadiens français"; "Vive le 22ème"; "Vive l'Alsace-Lorraine".

DEVANT LES BATISSES DU PARLEMENT

A la suite de ces vivats, la foule s'ébranla et la fanfare de l'Université en tête, se dirigea vers les bâtisses du Parlement où se déroulent les mêmes scènes d'allégresse.

On comptait parmi les assistants de la démonstration à peu près toutes les associations canadiennes-françaises de la ville, la Société St-Jean-Baptiste, la Fédération des Femmes canadiennes-françaises, le choral de toutes les paroisses, les clubs et les organisations sociales. Un nombreux clergé était groupé dans les édifices du "Droit". Lady Laurier assistait dans son auto, à cette manifestation. Elle voulut bien nous exprimer, ce matin, ses félicitations pour le succès de la fête.

Plus de Militarisme

MESSAGE DU CHIEF OUVRIER TOM MOORE A SES COMPAGNONS A L'OCCASION DE LA VICTOIRE.

Un message de Tom Moore aux ouvriers à l'occasion de la signature de l'armistice dit: "Le Canada c'est réjoui à la nouvelle de la victoire. La victoire, non seulement pour le Canada, mais pour tous les peuples libres du monde."

"Les armées canadiennes ont contribué glorieusement à cet achèvement et les ouvriers canadiens ont également apporté leurs efforts jusqu'à ce que la démocratie soit enfin victorieuse du militarisme."

Ce doit être le devoir de tous de voir à ce que le militarisme et l'autocratie ne montrent jamais au pouvoir et rendent possibles les horreurs des quatre dernières années.

"Aux armées du Canada et des Alliés, la nation peut dire, 'Bien fait!'"

Aux veuves et aux orphelins, aux blessés et aux mutilés, des bons souhaits ne seraient pas suffisants. Le meilleur de ce que peut donner le pays doit être à eux.

"Et, aux milieux de nos réjouissances, n'allons pas oublier ceux pour qui il n'y aura pas de retour. A ces hommes il ne peut y avoir de récompenses matérielles. Leur sacrifice de mande, et ce doit être le devoir futur de tous, d'élaborer ce pour quoi ils ont fait leur sacrifice, 'Liberté et joie pour tous'."

La démocratie doit cesser d'être seulement une expression et devenir une condition réelle de la vie industrielle aussi bien que politique.

LE PAPE ET LA POLOGNE

Rome, 12. — (Dépêche de la Presse Associée.) — Le Pape Benoît a envoyé une lettre apostolique à Mgr Kakowski, archevêque de la Varsovie lui disant que dans cette triste époque que traverse l'Europe, il ne peut résister au mouvement qui lui enjoint de témoigner son affection à la nation polonaise avec des mots de réconfort et d'espoir.

L'Histoire, ajoute-t-il, a écrit en lettres d'or ce que la Chrétienté et l'Europe doivent à la Pologne, mais aussi comment cruellement elle a été récompensée.

Après des siècles de tyrannie, continue le Pontife, la Pologne vit comme toujours. Il rappelle l'attachement de la Pologne à l'Eglise aussi bien dans les jours sombres qu'au faite de la gloire. Le Pape Clément XIV a protesté énergiquement contre les forces qui accomplissaient le démembrement de la Pologne, ainsi que plusieurs de ses successeurs. Les documents qui sont dans les archives du Vatican concernant la Pologne et qui doivent être publiés bientôt, dit le Pontife, montreront l'indescriptible martyre de la Pologne.

"Mais remerciez Dieu, ajoute-t-il encore que la résurrection de la Pologne soit enfin arrivée. Nous faisons les plus ardentes prières pour qu'aussitôt qu'elle ait obtenu son indépendance elle prenne place dans le comité des nations, continuant son histoire de nation Chrétienne. Comme les contemporains, nous désirons que toutes les autres nations, même non catholiques, qui furent un jour sous la domination russe, puissent décider de leurs destinées en augmentant et s'élevant dans leur confiance et leur amour pour la Pologne."

OU EST LE KAISER?

Amsterdam, 12. (Dépêche de la Presse Associée.) — On fait un grand mystère au sujet de l'endroit en Hollande où doit se rendre Guillaume Hohenzollern, ex-empereur d'Allemagne. Trois endroits différents, sièges de la famille de Bentick, sont maintenant mentionnés comme lieu de sa résidence temporaire.

Des dépêches datées de lundi à Amsterdam, rapportent que l'ex-empereur Guillaume sera interné en Hollande et le "Handelsblad" dit qu'il n'est pas désiré en Hollande. Une autre dépêche dit que les personnalités officielles du gouvernement de Berlin.

Suisse et les ministres allemands en Hollande sont allés rencontrer les exilés à Eysden.

THEATRE ODEON

"Coeur de Père", comédie dramatique en trois actes, sous la direction de M. Wilfrid Sanchez, lundi, mardi et mercredi, 18, 19, 20 novembre. Distribution: MM. Beaulieu, Sanchez, Dziel, Bédard, Barolet, Navion, Chéné et F. Miles Racicot, Laurin, La-marche, Beaulieu Vachon etc. Prix populaires: 35c, 25c et 15c. Billets en vente à la pharmacie Thé-nages officiels du gouvernement de Berlin.

ABDICATION DE L'EMPEREUR CHARLES

Londres, 12. (Dépêche de la Presse Associée.) — L'empereur Charles d'Autriche a abdiqué, dit une dépêche de Copenhague à l'Exchange Telegraph par voie de Vienne.

On rapporte qu'une grève générale sera déclarée à Vienne demain.

Au cours de ces deux dernières semaines, il a été rumeur plusieurs fois de l'abdication de l'empereur Charles, mais aucune de ces rumeurs n'a été confirmée. Le 29 Octobre, on a dit qu'il s'était enfui de Vienne, mais cette nouvelle fut niée par les journaux de Berlin, qui disaient qu'il était dans la capitale autrichienne le 30 Octobre, et qu'il avait été reçu cordialement par le peuple lorsqu'il alla dans cette ville. Les nouvelles les plus récentes concernant l'empereur Charles ont été reçues le 2 novembre, alors qu'on lui prêtait l'intention d'abdiquer.

LA DERNIERE VILLE CAPTUREE

Avec les troupes américaines sur la Meuse et la Moselle, 12. — (Dépêche de la Presse Associée.) — La dernière des villes françaises qui soit tombée aux mains des Américains, avant l'entrée en force de l'armistice, a été Stey. Les patrouilles rapportent l'avoir trouvée abandonnée un quart d'heure avant l'heure fixée pour l'armistice.

On ne voit sur le front, ce soir, qu'un blafard des feux de camp et on entend que le roulement de canons automobiles. Rien n'indique que deux armées se font face et qu'il y a une mitrailleuse faisant rage. Aucune dévotion de l'armistice n'a jusqu'à présent été signalée.

Les habitants de Stenay, qui étaient demeurés dans la place, se réfugient à l'arrivée des Américains avec des larmes dans les yeux et ne pouvaient croire à la cessation des hostilités.

L'ALSACE-LORRAINE ACCLAMEE A PARIS

Paris, 12. — (Dépêche de la Presse Associée.) La Chambre des députés a rarement témoigné autant d'enthousiasme qu'elle en a montré aujourd'hui, en applaudissant chaque article des termes de l'armistice que lisait le Premier Ministre Clemenceau. Dès que le premier Ministre eut lu la première clause la chambre entière fut sur pied et applaudit. Parfois il y avait un tel tumulte que la voix du "du tigre" se perdait dans le bruit. Une fois, on deux seulement il y eut des interruptions à effet faites par des socialistes.

Après avoir lu les conditions, le Premier Ministre s'excusa de prolonger son discours et dit: "Au nom du peuple et du gouvernement français saluons l'Alsace et la Lorraine."

Il y eut des applaudissements prolongés après lesquels le Premier Ministre ajouta: "Saluons aussi la grande armée qui est morte."

Des pleurs vinrent aux yeux de plusieurs dans la Chambre — des pleurs au souvenir des morts et de pleurs à cause de la puissante réaction du moment. Des députés de l'Alsace-Lorraine qui étaient en France depuis 1914 et qui, quelques-uns avaient combattu dans l'armée française, furent acclamés lorsqu'ils se montrèrent dans les galeries.

La galerie diplomatique était remplie et on remarquait parmi ceux qui étaient présents:

Earl of Derby, l'ambassadeur anglais, l'ambassadeur Sharp, des Etats-Unis, les ambassadeurs d'Espagne et d'Italie. La Chambre était remplie de députés et les quelques places vides étaient décorées du drapeau tricolore et du crêpe de deuil marquant que l'absent avait fait le sacrifice de sa vie pour sa patrie.

Pendant la durée de la session, une batterie du 75 fit entendre une canonnade bien fournie pour célébrer la victoire de sa position le long de la Seine.

CONVOGATION

Ce soir, à 7 heures 30, assemblée des jeunes joueurs, chez François Felmosse, dans le but d'organiser un club de hockey. 120 rue York.

A L'ASSAUT D'UN DEPOT DE LIQUEURS

St-Jean, N.B., 12. — (Dépêche de la Presse Associée.) — La célébration de la paix a eu une fin rapide ce matin quand l'édifice des obligations de Guerre Dominion sur la rue Smythe, où est emmagasinée toute la liqueur saïste sous l'Acte de prohibition du Nouveau-Brunswick a été enfoncé. L'édifice était gardé par deux inspecteurs des liqueurs quand une foule de 300 personnes envahit la place en démolissant les fenêtres du rez-de-chaussée de l'é-

LA RÉPUBLIQUE EST PROCLAMEE A BERLIN

Philip Scheidemann a annoncé du haut des marches du Reichstag, la formation de la république allemande.

Amsterdam, 12. — (Dépêche de la Presse Associée.) La proclamation lancée par le Conseil des soldats et des ouvriers dit que tous les services publics ont été placés sous le contrôle du Conseil et que tous les postes de confiance ont été confiés aux "camarades". Le personnel administratif, ajoute la proclamation est retenu à son poste, mais ses chefs sont inspirés du "nouvel esprit de liberté".

La fondation de la nouvelle république allemande a été proclamée par Philip Scheidemann, du haut des marches de la bâtisse du Reichstag.

CONSEIL DES SOLDATS.

Amsterdam, 12. — (Dépêche de la Presse Associée.) Un Conseil des soldats a été formé au front et va soumettre ses demandes au maréchal von Hindenburg demain, d'après une dépêche de l'Agence Wolff des quartiers généraux allemands, aujourd'hui.

NOUVEAU CABINET.

Amsterdam, 12. — (Dépêche de la Presse Associée.) Les socialistes et les socialistes indépendants allemands ont fait un arrangement pour former un cabinet conjoint des deux partis, d'après l'Agence Wolff.

Ce cabinet, dit-on, sera composé de Philip Scheidemann, vice-président du Reichstag; Herr Landsburg, membre du Reichstag; Herr Getters, socialiste; Hugo Haase, Richard Barth, éditeur du Vorwarts, et Wilhelm Dittman, membre du Reichstag, indépendants.

LE PEUPLE SE BAT.

Amsterdam, 12. — (Dépêche de la Presse Associée.) La bataille a encore recommencé dans les rues de Berlin, dimanche après-midi, d'après une dépêche reçue ici. Elle avait surtout lieu sur le carré Schloss et elle se continuait encore au temps de l'envoi de la dépêche.

L'ARMISTICE ET LES ARMÉES

Les soldats alliés ont reçu officiellement la nouvelle de l'armistice. — Une discipline sévère devra encore subsister parmi les troupes.

Avec l'armée américaine en France, 12. — (Dépêche de la Presse Associée.) — Des ordres imprimés, annonçant que l'armistice était signé entre les Alliés et le pouvoir allemand et donnant une ligne de conduite future aux troupes alliées le long de la ligne, ont été envoyés à chaque corps, ce matin. Ils furent transmis aux unités sur les rangs du front. Les ordres disent:

1.—Vous êtes informés que les hostilités cesseront sur tout le front à 11 heures a.m., le 11 novembre 1918. (Temps de Paris.)

2.—Aucune troupe alliée ne devra dépasser la ligne qu'elle a atteinte à cette heure et date, à moins d'avis ultérieurs.

3.—Les commandants de division devront immédiatement prendre la ligne de démarcation du front atteint. Cette ligne de démarcation sera envoyée aux quartiers généraux par les courriers qui vous apporteront ces ordres.

4.—Toute communication avec l'ennemi avant ou après la cessation des hostilités est absolument défendue. Au cas où ces ordres seraient enfreints, des mesures sévères de discipline seront prises. Tout officier en tort sera envoyé aux quartiers généraux conduit par une garde.

5.—Tout emphase doit être mise de côté par le fait que cet arrangement n'est qu'un armistice et non une paix.

6.—Il ne doit pas y avoir aucun relâchement de vigilance. Les troupes doivent être toujours prêtes pour d'autres opérations.

7.—Des mesures seront prises par tous les commandants afin d'assurer l'observation d'une sévère discipline et de tenir les troupes prêtes à toute éventualité.

8.—Les commandants de division et de brigade transmettront personnellement ces ordres à toutes les organisations.

difficé avec des pierres et des armes à feu. Les inspecteurs furent alors obligés de se servir de leurs armes et plusieurs coups furent tirés dans l'air et plus tard dans la foule. Une balle traversa le chapeau d'une jeune garçon. Lorsque la police et les piquets militaires arrivèrent la foule se dispersa.

Aujourd'hui est un jour de fête civile et il y aura des manifestations organisées.

FEU MME LAUZON

La mort vint d'enlever Béatrice Hath, épouse bien-aimée de Joseph Lauzon. Elle laisse pour pleurer sa perte un mari inconsolable, deux enfants, son père et deux sœurs. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

NOUVELLE VILLE

Wakefield, Mass., 12. — Wakefield a obtenu sa charte de ville. Il a actuellement 39 villes dans le Massachusetts.

UNE RUPTURE

Berne, 12. — Le gouvernement suisse a décidé de briser ses relations avec le gouvernement des soviets russes.

PRONOSTICS DU TEMPS

Toronto, 12. — Le temps est beau dans tout le Canada. Vents modérés du sud tournant à l'ouest.

Température: maximum, hier: 42; minimum, durant la nuit: 22; à 8 heures, a.m.: 36.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN:

Beau; température un peu plus élevée.

LES FORESTIERS CATHOLIQUES ET L'EMPRUNT

H. S. Binks	400	\$254,800
E. D. Hardy	7,900	429,950
A. H. Fitzsimmons	3,950	315,100
T. M. Birkett	19,200	402,700
W. Y. Donison	14,100	333,950
W. E. Houghton		283,500
T. E. Clendinning		265,800
D. E. Johnson	600	410,050
J. E. Fraas	91,950	486,950

Totaux ... \$138,100 \$3,232,800

Banques ... 200 746,700

Sous. Spéc. ... 2,737,000

Grands totaux \$138,300 \$6,716,500

Comme on peut le constater par la lecture de la première colonne de chiffres du tableau ci-dessus, la nouvelle de la paix a arrêté la marche de la campagne de l'emprunt de la Victoire. Les équipes sont cependant toujours au poste et répètent sans trêve la même formule: "Ramenons les au pays!"

Les films de l'emprunt ont attiré une foule considérable hier soir sur la Plaza. Les interprétations musicales de la fanfare des Ingénieurs de Saint-Jean ont été très goûtées.

Le clou de la journée d'hier a été l'annonce par M. Louis Côté, de l'équipe No 9, d'une souscription de \$100,000 de la part des Forestiers Catholiques.

DECES.

MARCHANT. — A Détroit, Michigan, le 10 novembre, à l'âge de 13 ans et 9 mois, Juliette Marchand, enfant bien-aimée de Félix Marchand, de l'Imprimerie Nationale à Ottawa.

DEAULT. — Mme Prédicte Boulogne, née Alice Paquin, décédée hier, à l'âge de 30 ans, à sa résidence, 210 rue Principale, Hull. Funérailles mercredi matin, à 9 heures à l'église Notre-Dame de Hull. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2621

SERVICE.

Mercredi 13 novembre, à 7 heures, à l'église St-François d'Assise, sera chanté le service du soldat Leo Paul Charbonneau, fils de M. Francis Charbonneau, 31 rue O'Mara, mort le 27 septembre sur le champ de bataille. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2621

REMERCIEMENTS.

M. et Mme Aldéric Pilon et leur famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, lettres de sympathies ou assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de leur chère Yvonne. 2621

Mme Emme Lalonde remercie sincèrement les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de son époux. 2621

Cartes Mortuaires et Monuments

J. P. LAURIN
Tél. R. 612. 95 rue Georges.

Cours du Soir

Les cours du soir à l'école Guignes reprendront mercredi le 13 novembre et se continueront, comme à l'ordinaire, les lundis, mercredis et vendredis de 7.30 à 9.30 heures.

NOS DÉPOTS A TORONTO

SAMUEL GRIESMAN
Angle Yonge et Adélade
(En face du Oak Hall.)
SAMUEL LIGHTMAN
Angle Queen et Bay
(En face de l'Hôtel de Ville.)
D. GOODMAN
Angle Queen et Chestnut
(Angle d'Osroode Hall.)



La vue examinée avec soin

A. M. BÉLANGER

Spécialiste Optométriste
Opticien Manufacturier

32 rue RIDEAU, - OTTAWA

Avec la Pharmacie Canadienne, sept portes de la Gare Centrale.

Téléphone: Queen 1702.